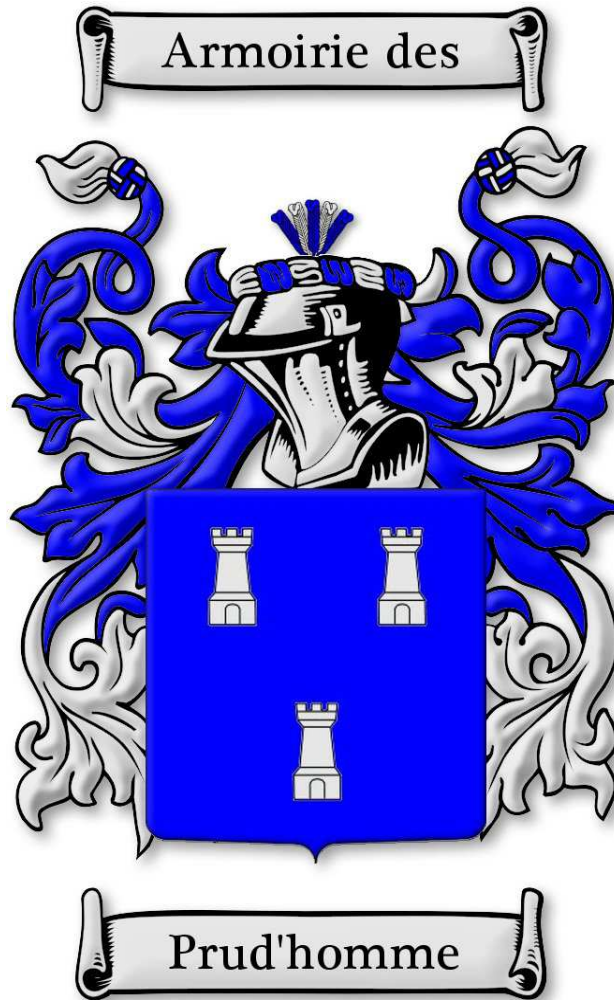


LES PRUD'HOMME DE MONTRÉAL

HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE

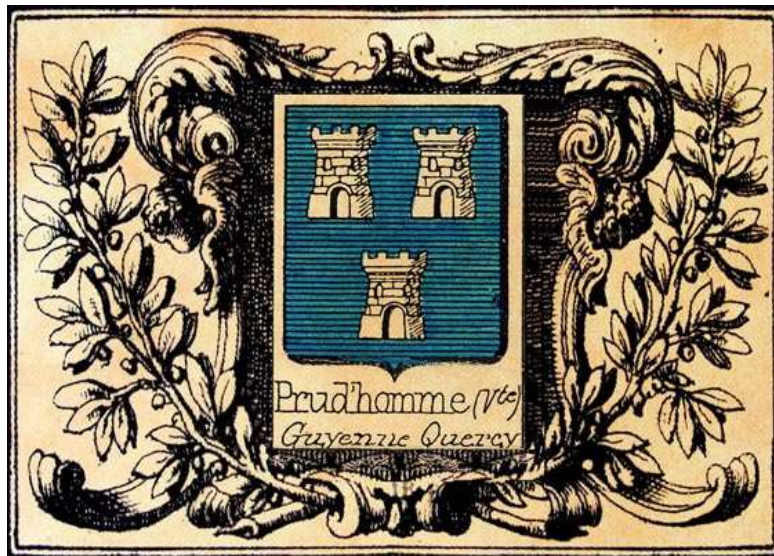


Signification et origine du patronyme

« *Prudhomme* » vient d'un vieux mot français qui désignait autrefois un homme sage, d'honneur et de probité. Outre le nom propre que l'on connaît tous, le terme est aussi employé, en France notamment, pour désigner un membre d'une assemblée élective appelée « *Conseil des Prud'hommes* ». Ce type de tribunal, dont les membres sont dûment élus tous les cinq ans, est composée de patrons et d'ouvriers et a pour mission de statuer sur les différends dans les conflits ouvriers ou les litiges relatifs au Code du Travail.

Au début du Moyen-Âge, les gens ne portaient qu'un prénom. Graduellement, on prit alors coutume d'y ajouter un autre nom pour les distinguer. Ce n'est que vers 1450 que la plupart des gens, quel que fut leur rang social, eurent un nom de famille fixe déterminé selon l'hérédité.

Le nom de famille Prud'homme tire ses origines de la Guyenne, au Sud-ouest de la France. (Ci-bas : le blason des Prud'homme de Guyenne)



La région est maintenant connue sous le nom d'Aquitaine et a comme capitale Bordeaux. Les Basques ont occupé ce territoire depuis la préhistoire. La Guyenne fut conquise par les Romains de Jules César, en 56 av.J.-C.; puis fut envahie par les Wisigoths en 412 ap. J.-C. Les Francs du Roi Clovis en prirent possession en l'an 507; puis Charlemagne en fit un royaume, en 781, pour son fils Louis le Débonnaire. En 877, le royaume était composé de deux duchés : la Gascogne et la Guyenne. Durant la

Guerre de Cent-Ans, le royaume d'Aquitaine fut conquis par les Anglais et leur fut cédé à deux reprises : en 1259 par le Traité de Paris et en 1360 par le Traité de Brétigny. Il fut reconquis par les Français au 14^{ième} siècle.

Les Prud'homme de Guyenne furent, dit-on, des membres de l'aristocratie de leur région pendant plusieurs siècles. Au cours du 14^{ième} siècle, ils se sont dispersés vers le Nord de la France; principalement en Bretagne, au Maine et en Normandie. On dit que pendant les guerres de religion qui ont déchiré la France au cours du 16^{ième} et 17^{ième} siècle, nombre de Huguenots (dont plusieurs *Prudhomme* de religion protestante) ont fui pour les Iles Britanniques. Leur nom prit alors différentes formes d'épellation comme Prudham, Prudhome, Prudhoe, Pridham, Predham . De *Prudhomme*, *Prud'homme* ou *Prud'Homme* (en français), l'épellation américaine prit différentes formes comme : Prudhomm-Prudhon-Prudhome-etc. On retrouve également les épellations Predemo (espagnol), Prudencia (italien) et Prudentous (latin). Notre ancêtre-souche et premier porteur de ce distingué patronyme à arriver en Amérique, écrivait son nom sans apostrophe et sans majuscule.



(Signature de notre ancêtre au bas de son contrat de mariage)

Mise au point importante :

Nous traiterons ici presque'exclusivement de *LOUIS PRUDHOMME* parce qu'il fut le premier à s'installer en Nouvelle-France, parce qu'il fut un des pionniers de Montréal et parce que ses milliers de descendants ont essaimé partout en Amérique du Nord. Nous couvrirons plus particulièrement la période incluse entre 1641 et 1671, année où notre ancêtre rendit l'âme. Nous y intégrerons tout le contexte historique; incluant la fondation de Montréal à laquelle notre ancêtre souche a participé activement. Nous y adjoindrons ensuite chacune des générations des différentes lignées; jusqu'à la dixième qui correspond sommairement à la fin du 20^{ième} siècle.

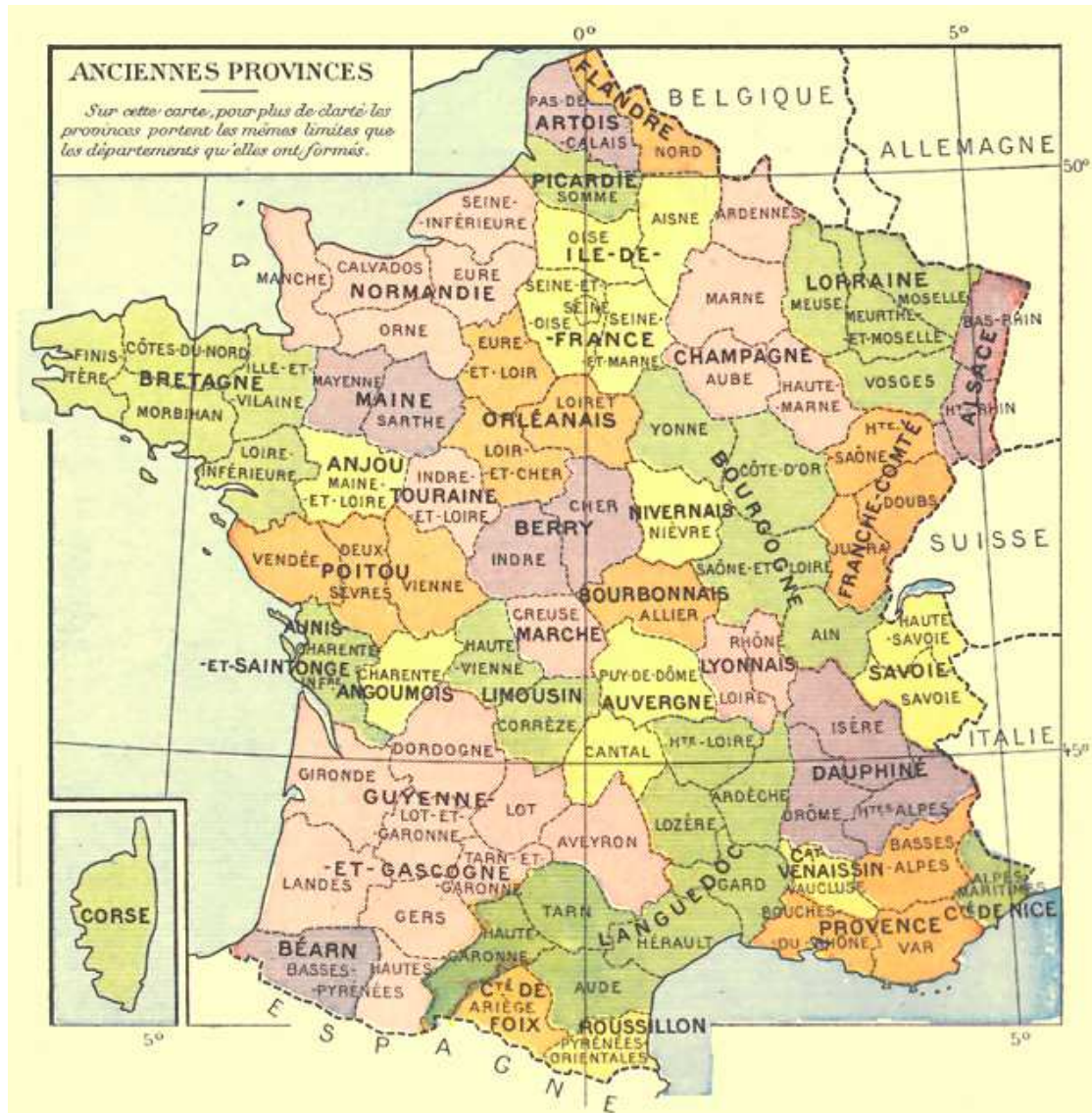
Louis Prudhomme (dit : « l'honorable ») fut le premier Français d'une série de dix¹, de ce même patronyme, ayant émigré en Amérique au cours du

¹ -Le dixième, René Prudhomme, serait arrivé en 1798 à Philadelphie en Pennsylvanie qui fut le siège de la Déclaration d'Indépendance des USA, le 4 juillet 1776. Etait-ce la Révolution Française où la Révolution Américaine qui le motiva à franchir l'Atlantique?

17^{ième} et 18^{ième} siècle. Selon des sources sûres² les familles Prud'homme du Québec (Canada) sont principalement issues de *Louis Prudhomme*, *Jean Prudhomme* et *François Prudhomme*. Parmi les quatre autres (Pierre, Jean, Jean-Baptiste (dit Sanscartier) et Jean-Baptiste (dit le Nantais), les trois premiers n'auraient pas laissé de descendants (sous le patronyme de Prud'homme) et le quatrième s'est installé à Détroit, peu de temps après son 2^{ième} mariage, à Montréal, en 1777



² -Prud'homme Jacqueline « Mémoires de la société généalogique canadienne-française » qui a trouvé ses références dans Drouin, Tanguay & Lebeuf.



CHAPITRE-1

Introduction

Pour bien suivre le déroulement de l'histoire, il faut d'abord dresser un tableau des événements survenus en France et au Canada quelques décennies avant la fondation officielle de Montréal en mai 1642. Afin de bien saisir le contexte, il faut d'abord se rendre en France et retourner au début du 17^{ième} siècle. À cette époque, la France sortait ravagée des guerres de religion qui

y firent rage jusqu'à la signature de l'Édit de Nantes, le 30 avril 1598. Le 17 décembre 1600, Henri IV épousa Marie de Médicis, à Lyon. Cette dernière devint rapidement enceinte et on assista à la naissance du dauphin, Louis XIII, le 27 septembre 1601. Henri IV fut assassiné le 14 mai 1610; alors que son fils Louis n'avait que neuf ans. Marie de Médicis assumait la régence et fut sacrée temporairement Reine de France, le 13 mai 1610, à Saint-Denis. C'est au cours de sa régence qu'on vit apparaître un personnage d'une grande importance pour la Nouvelle-France et plus particulièrement pour Montréal : le cardinal de Richelieu.

Armand Jean du Plessis de Richelieu (n.09-09-1585 / d.04-12-1642) fut, tour à tour, Secrétaire d'État (25-11-1616) sous Marie de Médicis, Cardinal (12-12-1622) et principal conseiller du Roi Louis XIII à compter du 29 avril 1624. Ses principales réalisations furent d'abord la soumission politique et militaire des protestants de France, les Huguenots, dont la métropole était la Ville de La Rochelle. Il se fit en outre de nombreux ennemis en tentant de mettre au pas la noblesse du royaume et en rabaissant les prétentions de la maison d'Autriche³. Ironiquement, Louis XIII dut épouser Anne d'Autriche, le 21 novembre 1615, pour concrétiser la nouvelle alliance franco-espagnole. À cause de ce mariage habilement concocté et de la nature complexe de Louis XIII, il fallut attendre plusieurs années pour que le couple parvienne à procréer et à mettre au monde, le 05 septembre 1638, le futur Roi-Soleil, Louis-Dieudonné, mieux connu sous le nom de Louis XIV.

Le Cardinal de Richelieu avait les mêmes convictions que Louis XIII qui était profondément inspiré par la religion catholique. À cette époque, la France était engagée dans de nombreuses réformes visant à faire triompher le catholicisme à la grandeur du royaume. On vit renaître un engouement pour la piété, la prédication et l'apostolat. Incidemment, la Société de Montréal naquit de cette vertueuse passion. Richelieu créa, le 29 avril 1627, la *Compagnie de la Nouvelle-France*, communément appelée *Compagnie des Cent-Associés*. Pour soutenir l'œuvre de Samuel de Champlain et conserver le poste de Québec, il négocia le Traité de St-Germain-en-Laye en 1632. Par ce traité, le Canada et l'Acadie, pris par les frères Kirk en 1628, furent restitués à la France et Champlain fut confirmé, l'année suivante, comme principal lieutenant de la colonie. Champlain retourna à Québec au printemps 1633 et fit reconstruire l'*Abitation*. Le 15

³ Le roman historique d'Alexandre Dumas « Les trois Mousquetaires » nous donne un excellent aperçu des mœurs et des intrigues de cette époque; alors que D'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis s'opposent au Cardinal de Richelieu (et à ses mercenaires) pour sauver l'honneur d'Anne d'Autriche.

janvier 1634, La Compagnie de la Nouvelle-France octroya à Robert Giffard la seigneurie de Beauport, près de Québec. En juillet de la même année, Champlain envoya Nicolas Goupil, Sieur de Laviolette, établir un poste de traite à l'embouchure de la rivière St-Maurice. On octroya également une seigneurie aux Jésuites à proximité du lieu qui deviendra plus tard la ville de Trois-Rivières. Champlain rendit l'âme à Québec, le 25 décembre 1635. Charles Huault de Montmagny était déjà pressenti, dès 1632, par le cardinal de Richelieu, pour être le premier Gouverneur de la Nouvelle-France. Il n'arriva cependant à Québec qu'après le décès de Champlain, soit le 11 juin 1636. Il fut surnommé « Onontio » (grande montagne) par les indigènes qui lui vouaient un grand respect et donna un véritable élan à la capitale.

Comme puissance impériale et colonisatrice et suite aux nombreuses découvertes de ses explorateurs, la France agissait à cette époque comme si le vaste territoire nord-américain était le sien. On verra plus tard que les gens qui y vivaient depuis des millénaires ne l'entendirent pas toujours ainsi... Par contre, grâce à leur approche humaniste et religieuse, les Français furent généralement habiles à établir de bonnes relations avec les indigènes. Les Récollets, établis en France depuis 1603, arrivèrent au Canada en 1615. Ils furent suivis en 1625, par les Jésuites de la Compagnie de Jésus dont la communauté fut créée, à Paris en 1534, par Saint Ignace de Loyola. Ces derniers ont laissé de nombreux écrits; dont les fameuses « *Relations des Jésuites* » sur lesquels se basent encore de nombreux historiens. Incidemment, l'architecte de la Société Notre-Dame de Montréal s'en inspirera pour monter son projet.

Jérôme Le Royer de la Dauversière

Né à La Flèche le 18 mars 1597, il fit ses études au collège des Jésuites de l'endroit; puis se maria et eut cinq enfants dont la plupart sont devenus prêtres ou religieuses. Homme de très grande foi, il fit partie des mystiques qui sont nés de la montée du catholicisme en France au XVII^e siècle. Atteint d'une grave maladie, en 1633, Il eut une « vision » inspirée de Dieu et se crut investi d'une mission. Dans le but de soigner les pauvres et les malades, il fonda la congrégation des Hospitalières de Saint-Joseph de même qu'un Hôtel-Dieu à La Flèche, en Anjou.

La deuxième partie de sa mission fut de créer, sur l'Ile de Montréal, un établissement destiné à la conversion des « sauvages ». Pour ce faire, il rencontra le Père Jérôme Lalemant, le procureur des missions des Jésuites au Canada; ainsi que Jean-Jacques Olier, fondateur de l'Ordre de Saint-Sulpice. La rencontre avec Olier fut providentielle et fut le début d'une grande amitié entre deux hommes qui avaient la même vision. Jérôme Le Royer de la Dauversière avait un associé de premier plan en Pierre Chevrier, Baron de Fancamp. Ce dernier disposait d'une fortune personnelle et était très habile dans la levée de fonds. Au moment des préparatifs, l'Ile de Montréal; avait été octroyée à Jean de Lauzon, intendant du Dauphiné. Ce n'est que le 17 décembre 1640 que l'île fut officiellement concédée à Jérôme Le Royer et au Baron de Fancamp. Ils en seront les premiers seigneurs; mais seront assujettis à la *Compagnie de la Nouvelle-France* (Cent-Associés) créée, on se rappelle, par le Cardinal de Richelieu. Il ne restait plus qu'à trouver le personnel requis pour mener à bien leur mission.

Paul Chomedey de Maisonneuve

Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve est né à Neuville-sur-Vanne, le 13 février 1612 et a été baptisé le 15 à l'église Saint-Martin de sa commune natale. Jeune noble de Champagne, ayant servi dans l'armée, Paul de Chomedey était fasciné par les récits des Jésuites au Canada. Recommandé par le Père Charles Lalemant à M. de la Dauversière, Maisonneuve démontra un vif intérêt pour le projet de création d'un établissement de confession chrétienne sur l'Ile de Montréal. L'officier qui allait commander l'expédition étant trouvé, il s'agissait maintenant de recruter le personnel. La Compagnie des Cents-Associés se chargeait d'équiper une flotte de trois navires. Les nouveaux seigneurs de l'île devaient défrayer les salaires du personnel, les outils et les vivres pour la prochaine année. On créa pour l'occasion une association sans but lucratif : la *Société Notre-Dame de Montréal* (pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France). Une somme de 40,000 livres fut amassée pour l'exécution du projet. Outre quelques grands officiers de la Cour et amis de Richelieu, les membres de cette société étaient : Jérôme Le Royer de la Dauversière, Pierre Chevrier (baron de Fancamp), Jean-Jacques Olier (fondateur des Sulpiciens), Gaston de Renty (auteur présumé des « Véritables Motifs »), Angélique Faure de Bullion, Pierre de Puiseaux et, peu de temps après, Paul de Chomedey de Maisonneuve ainsi que Jeanne Mance. On verra plus tard qu'il y aura

certains conflits entre cette société de type religieuse et les autorités civiles en place à Québec. La rivalité Québec-Montréal venait probablement de naître...

Jeanne Mance

Jeanne Mance fut baptisée à Langres, le 12 novembre 1606. Elle était la deuxième d'une famille de 12 enfants. Elle fit ses études chez les Ursulines et dut, très tôt dans sa vie, subvenir aux besoins de ses frères et sœurs. Ayant appris, en 1639, le départ de deux communautés féminines (les Ursulines et les Hospitalières) dirigées par Marie de l'Incarnation et Madame de la Peltrie pour la Nouvelle-France, elle se rendit à Paris pour proposer ses services au Père Charles Lalemant, un Jésuite qui était procureur des missions au Canada. Au cours du mois de mai 1640, elle rencontra également le Père Charles Rapine par l'entremise duquel elle fut introduite à Mme Angélique Faure, riche veuve de Claude de Bullion, surintendant des finances de la Cour et ami intime du cardinal Richelieu. Mme de Bullion lui parla alors d'un projet de fondation d'hôpital et de l'établissement d'un poste pour la conversion des « sauvages » à Ville-Marie. Elle lui demanda d'y réfléchir et de garder le secret sur son identité (le R.P. Rapine devant servir d'intermédiaire). Mlle Mance avait une santé fragile et était un peu réticente à faire partie d'une expédition risquée avec des partenaires exclusivement masculins.

En 1641, Jeanne Mance se rendit à La Rochelle. Elle savait qu'un Jésuite, le R.P. De la Place (déjà missionnaire au Canada) devait monter à bord d'un des deux navires en partance pour Montréal. Rendue sur place, elle rencontra M. de la Dauversière et fut mandatée, non seulement de monter un hôpital, mais également de superviser les comptes (être « l'économe » du projet⁴).

La Recrue de 1641

Dans ses textes rédigés pour la revue diocésaine « Église de Montréal »⁵, le Père Lucien Campeau S.J. dit qu'on souhaiterait posséder tous les noms de ceux qui formèrent cette recrue et qui furent les pionniers de Montréal; mais

⁴ Ouvrage suggéré: le documentaire "La folle entreprise" (sur les pas de Jeanne Mance) d'Annabel Loyola.

⁵ « La Fondation de Montréal » texte rédigé pour la revue diocésaine Église de Montréal (Montréal 1990)

les listes d'embarquement ne furent pas retrouvées et le recrutement connut des ratés de toutes sortes : contrats violés, avances perdues ou tout simplement désertion au moment de l'embarquement. Outre la nécessité d'avoir des prêtres, chirurgien, armurier, etc., il fallait recruter des ouvriers spécialisés tels que : bûcherons, défricheurs, scieurs de long, charpentiers, maçons, forgerons, etc. Une très forte majorité des recrutés étaient célibataires. Les « Véritables Motifs »⁶ parlent toutefois de deux ouvriers qui refusèrent de s'embarquer, à Dieppe, sans leurs femmes et leurs enfants. Tout porte à croire qu'il s'agit de Nicolas Godé, de sa femme Françoise Gadois et de leurs quatre enfants (François, Nicolas, Françoise et Mathurine). L'autre engagé serait Antoine Primot, sa femme Martine Messier et leur fille adoptive Catherine Thierry. À Dieppe, il y eut également une jeune fille, présente sur le quai, qui s'est embarquée de force pour aller servir Dieu au Canada⁷. Cette jeune fille était Catherine Lézeau d'Aunis qui fut la première compagne de Jeanne Mance et qui la quitta, en 1646, pour devenir Ursuline à Québec. Vu qu'il n'y avait, en principe⁸ que dix colons⁹ à bord du navire en partance de Dieppe, une théorie¹⁰ veut que le dixième personnage masculin dûment enregistré fut notre ancêtre Louis Prud'homme. Deux autres théories ont été élaborées au sujet de ce dernier et j'en parlerai en détail ultérieurement.

À La Rochelle, l'embarquement se fit le 9 mai 1641. Dans le premier navire se trouvait Jeanne Mance accompagnée d'une douzaine d'hommes; dont le Jésuite De La Place qui retournait à Québec. Dans le deuxième navire, il y avait Paul de Chomedey de Maisonneuve en plus de vingt-cinq hommes; dont le R.P. Antoine Faulx qui allait servir auprès des Ursulines à Québec. Selon François Dollier de Casson¹¹, huit jours après le départ, le vaisseau de Mlle Mance fut séparé de celui de Maisonneuve qui était beaucoup plus chargé. Le premier vogua allégrement par une mer calme; alors que le

⁶ Ouvrage de référence édité en 1643 sans indication d'auteur, d'origine ou d'imprimeur. La croyance veut qu'il fut l'œuvre de Gaston de Renty ou de Jean-Jacques Olier.

⁷ Il existe encore beaucoup de confusion au sujet de cette jeune fille. Marcel Fournier dit qu'elle fit la connaissance de Jeanne Mance à La Rochelle et que cette dernière en fit sa dame de compagnie. Ref : « Les Premiers Montréalais 1642-1643 », Éditions Archiv-Histo 2013 p.144

⁸ « Le bateau dieppois part le premier, avec trois femmes et dix hommes. » Robert Rumilly « Histoire de Montréal Tome-1 » Éditions Fides, 1970, p.35

⁹ « Pour mademoiselle Mance, elle arriva fort heureusement à Kebecq, où d'abord elle eut la consolation de savoir que dix hommes, qui avaient été envoyés par messieurs de la Compagnie de Montréal cette même année par Dieppe, étaient arrivés et étaient déjà occupés à bâtir un magasin (entrepôt) sur le bord de l'eau... » François Dollier de Casson « Histoire du Montréal » Éditions HMH, 1992, p.62

¹⁰ Élaborée par le chercheur & historien Michael Carlton-Jones.

¹¹ « Histoire du Montréal » Éditions HMH, p.62

deuxième fut éprouvé par des tempêtes, dut faire relâche à quelques reprises et perdit même trois ou quatre passagers en mer (dont un chirurgien). Le 8 août¹² 1641, le voilier de Jeanne Mance arriva à Québec. Il fut toutefois précédé de quelques semaines par celui parti de Dieppe qui arriva, dit-on, à la fin de juin. Lors de leur arrivée à Québec, les Montréalistes furent confrontés à la pauvreté et la fragilité des lieux. Aucune industrie n’y était encore implantée et plus de la moitié des deux cents colons français s’adonnaient à la traite de la fourrure. Même cette activité était compromise car les Iroquois paralysaient de plus en plus le commerce des peaux de castor venant des cours d’eau en amont. Ils s’attaquaient aux bandes alliées des Français auxquels ils venaient de déclarer la guerre. Il fallut attendre la fin-août pour avoir finalement des nouvelles de Paul de Chomedey et de son navire qui venait d’arriver à Tadoussac. Le gouverneur Charles Huault de Montmagny attribua un emplacement au port de Québec aux membres de la nouvelle Recrue et leur permit de construire des hangars près des quais. Pendant ce temps-là, Jeanne-Mance fut hébergée chez M. Pierre de Puiseaux à Sillery où elle retrouva Madame de la Peltrie et sa servante Charlotte Barré. M. de Puiseaux hébergea également Maisonneuve et plusieurs ouvriers de la Recrue sur son vaste domaine de Saint-Michel, près de Québec. Il demanda, en retour, de pouvoir être des pionniers de Ville-Marie. Ces derniers passèrent l’hiver à construire des barques et à travailler aux préparatifs nécessaires à établir une nouvelle colonie à Montréal au printemps suivant.

Le Gouverneur de Montmagny tenta, en vain, de convaincre Maisonneuve de renoncer à sa mission de s’établir à Montréal. L’île était rendue un « no man’s land » depuis que les Agniers (Mohawks) terrorisaient leurs bandes ennemies (Hurons, Algonquins, Montagnais, Abenakis, Atikamekws) et le site pressenti était considéré comme dangereux par les alliés des Français. Maisonneuve se vit offrir l’Île d’Orléans en compensation; mais déclina l’offre et maintint son intention de s’établir à Ville-Marie. Le Gouverneur de Montmagny fut à la tête d’une délégation qui se rendit sur l’île, en guise de reconnaissance, à l’automne 1641. Étant donné les retards enregistrés cette année-là, il fut convenu de repousser le projet au printemps suivant.

¹² Robert Rumilly parle du 28 août 1641 dans son livre “Histoire de Montréal-Tome-1” Éditions Fides p. 36

La Fondation de Montréal

Le récit du Père Lucien Campeau est très évocateur de la suite des événements qui se déroulèrent à compter du 8 mai 1642 :

« Les barques construites à Sainte-Foy, au nombre de deux, furent descendues à Saint-Michel pour être chargées de denrées, d'outils, d'instruments, de vivres et des bois travaillés durant l'hiver. Montmagny, à titre de représentant du Roi et de la compagnie suzeraine, accompagné de son escouade militaire, prit la conduite du convoi.

Monté sur une « belle pinace » et accompagné d'une gabarre, toutes deux chargées de soldats, il eut sur son vaisseau le Père Vimont, Maisonneuve, Jeanne-Mance, le Père Joseph-Antoine Poncet, Mme de la Peltrie, Charlotte Barré, M. Pierre de Puiseaux, Antoine Damien et Marie Joly, les domestiques de ce dernier. Les quarante-quatre engagés ou autres venus de France se distribuèrent dans les quatre embarcations et l'on mit la voile pour remonter le fleuve... »

« Les ancres furent jetées derrière l'îlot formant un bassin avec l'embouchure de la petite rivière Saint-Martin... » « C'était le 17 mai 1642, un samedi. Dès la descente, Montmagny mit Maisonneuve en possession de l'île de Montréal. On y dressa ensuite un autel de fortune et le Père Vimont y célébra la première messe. »

On y dressa ensuite des tentes; puis une palissade composée de pieux pour y établir un fort de fortune. Une fois ces travaux achevés, Montmagny et son cortège militaire (de même que le Père Vimont) retournèrent à Québec par la suite. Au moment où les Montréalais s'installèrent, l'île était déserte; bien que giboyeuse à souhait. Les Iroquois n'étaient pas encore dans les parages; mais leur offensive s'organisait et s'amplifiait, de jour en jour, en amont. Contrairement aux autres indigènes, ils étaient pourvus d'armes à feu obtenues des Hollandais et des Anglais; dont le but était clairement de s'accaparer des profits du commerce de la fourrure. Le 15 août, à la fête de l'Assomption, les 65 personnes débarquées sur l'île le 17 mai reçurent des nouvelles de France par l'entremise de Pierre Legardeur de Repentigny, lieutenant de Montmagny. Par cette correspondance Mme de Bullion confirmait à Jeanne-Mance, l'obtention de fonds pour la construction d'un hôpital. On y apprenait également la création, à Paris, de la « *Société des*

Messieurs et Dames de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France » et le choix du nom de *Ville-Marie* pour l'établissement. En y incluant le jeune fils de 10 ans de Pierre Le Gardeur (Jean-Baptiste), cette nouvelle Recrue totalisait 12 nouveaux pionniers. Selon la dernière et plus vraisemblable théorie,¹³ Louis Prud'homme faisait partie de ce groupe en compagnie de Gilbert Barbier, Pierre Bigot, Jean-Baptiste Davaine, Guillaume Lebeau, César Léger, Léonard Lucault, Jean Masse, Pierre Quesnel, Mathurin Serrurier, le nommé Henri et le jeune Le Gardeur de Repentigny. Le Père Lucien Campeau parle également du major Raphaël-Lambert Closse sans toutefois y apporter de preuve à conviction¹⁴

« La fondation de Montréal » (œuvre originale de Donald Kenneth Anderson copyright Musée McCord)



Le 17 mai 1642, les premiers colons de Ville-Marie, conduits par Paul Chomedey de Maisonneuve, mettent pied à terre sur l'île de Montréal. Leur premier geste fut de remercier Dieu et lui demander son aide.

¹³ De l'historien et généalogiste Marcel Fournier dans son dernier livre « Les Premiers Montréalais 1642-1643 » publié en mai 2013 et édité par la Société de recherche historique Archiv-Histo Inc de Montréal.

¹⁴ Selon Marcel Fournier, on ne peut établir la présence permanente de Lambert Closse avant le 2 mai 1648. Le même constat s'applique pour Pierre Gadois et son épouse Louise Mauger qui ne se seraient installés en permanence à Montréal qu'en 1647.

Louis Prud'homme

Fils de Claude Prud'homme et d'Isabelle Aliomet. Né à Pomponne, près de Lagny-sur-Marne, en Ile de France. Sa date de naissance demeure un mystère; mais une théorie basée sur l'âge qu'il dit avoir (58 ans) au recensement officiel de 1666, tenu à Ville-Marie, nous laisse supposer qu'il soit né en 1608. Par contre, le registre de son décès, rédigé lors de son inhumation le 2 juillet 1671, nous apprend qu'il était âgé de 65 ans.¹⁵ On ignore également son parcours depuis sa naissance jusqu'à l'âge probable qu'il avait (environ 33 ans) lorsqu'il fut recruté pour aller s'établir en Nouvelle France.

Selon une théorie à laquelle je souscrivais jusqu'en 2012, il aurait été du groupe en partance de Dieppe, en mai 1641. Géographiquement parlant, Dieppe est beaucoup moins éloigné de la région de Paris que ne l'est le port de La Rochelle. Sachant qu'il était brasseur, on suppose qu'il aurait appris son métier en Normandie ou au Perche d'où provenaient les autres passagers de Dieppe. Et finalement, sachant qu'il a épousé Roberte Gadois en 1650, il est très facile de faire le lien avec l'épouse du menuisier Nicolas Godé qui était en fait Françoise Gadois, sœur de Pierre Gadois de Saint-Martin d'Igé, au Perche, qui faisait justement partie des passagers. Son futur beau père était déjà établi à Québec en 1636 et déménagea avec le reste de la famille à Montréal dix ans plus tard. Louis Prud'homme, outre ses convictions religieuses, avait sûrement d'autres incitatifs pour tenter l'aventure en Amérique...Pour rester dans les théories, une troisième voulait qu'il fût déjà établi à Québec à l'arrivée des trois navires affrétés par la Société Notre-Dame de Montréal et qu'il aurait décidé de se joindre au groupe initial de pionniers par la suite. On verra ultérieurement ce qu'il adviendra de notre ancêtre sur le nouveau continent. Voici ce que le Révérend Père L. Lejeune (Oblat de Marie-Immaculée) dit de lui dans son ouvrage de référence *Dictionnaire général du Canada* ¹⁶ :

¹⁵ D'où la théorie plus ou moins loufoque qu'il soit né en 1606. En fait, malgré des recherches effectuées aux Archives Départementales de Seine-et-Marne et une visite à la Mairie de Pomponne (où on nous a laissé consulter les vieux registres paroissiaux conservés dans une voûte) il est impossible d'affirmer quoi que ce soit parce qu'aucun document officiel n'a été retrouvé.

¹⁶ Presses de l'Université d'Ottawa, Édité en 1931 Tome-2, p. 477

Prud'homme Louis (1608-1671) « Concessionnaire à Ville-Marie, caporal d'escouade, capitaine, juge de police, gouverneur intérimaire, marguillier. Claude Prud'homme, époux d'Isabelle Aliomet, habitait Pomponne, près de Lagny-sur-Marne, Île-de-France; c'est là que fut baptisé son fils Louis en 1608, lequel émigra au Canada en 1636 ou 1641. En 1649-50, il alla régler en France des affaires de succession, était de retour à Ville-Marie le 10 septembre, et y épousa Roberte, fille de Pierre Gadois et de Louise Mauger, le 20 novembre 1650. Le 14 octobre 1652, il seconda avec bravoure le major Closse qui infligea une défaite aux Iroquois sous le canon du fort. En 1661, lors de l'organisation de la milice, composée de 20 escouades de 6 soldats sous un caporal, Louis Prud'homme commanda la 12^{ième}. Le 2 mars 1664, il fut créé magistrat de police, le plus ancien de quatre autres juges conjointement; en même temps, on le fit premier capitaine de milice à Ville-Marie. L'on rapporte que, à ce double titre, il agit comme gouverneur temporaire en la place de M. D'Ailleboust. Nommé marguillier de Notre-Dame en 1657, on le dota d'une nouvelle concession de 12 arpents, vers la Montagne. Il mourut le 2 juillet 1671¹⁷, ayant été père de sept enfants. »

Voici également le texte de l'auteur et historien Jean-Jacques Lefebvre paru dans le Dictionnaire biographique du Canada :

Extrait du Dictionnaire biographique du Canada en ligne
Texte de Jean-Jacques Lefebvre

Prud'homme Louis, pionnier, marguillier, brasseur, caporal et capitaine de milice de Montréal, fils de Claude Prud'homme et d'Isabelle Aliomet, né à Pomponne (Île-de-France) vers 1611¹⁸, décédé à Montréal le 1^{er} juillet 1671.

Venu en Nouvelle-France au plus tard en 1641, établi tôt à Ville-Marie, il y reçut en octobre 1650 une concession proche du fort et voisine de celle de Michel Chauvin, dont il révéla la bigamie au gouverneur de CHOMEDEY de Maisonneuve. En effet, Prud'homme avait découvert, cette même année, lors d'un voyage en France, que Chauvin y avait une épouse à laquelle il s'était uni avant son départ pour la colonie. Aussi ce second mariage avec Anne Archambault, célébré à Québec en 1647, fut-il déclaré nul en 1651, et

¹⁷ Selon les premiers registres de la paroisse Notre-Dame (dont j'ai obtenu copie), on dit qu'il a été enterré le 2 juillet 1671 ; sans spécifier la date de son décès.

¹⁸ Les Archives Départementales de Seine-et-Marne ne conservent les registres paroissiaux de la Commune de Pomponne qu'à partir de 1658. En outre, beaucoup de documents sont disparus lors de la Révolution Française (1789-1799).

Chauvin, banni de Ville-Marie. C'est la plus ancienne sentence qui nous soit parvenue du fondateur de Montréal. En 1654, 1662 et 1666, Prud'homme reçut d'autres concessions de terre.

En novembre 1650, Louis Prud'homme épousait Roberte Gadoys (1621–1716), fille de Pierre GADOYS, surnommé le premier habitant de Ville-Marie. En 1644, Roberte Gadoys avait déjà passé, à Québec, avec César Léger, un premier contrat de mariage devant Guillaume Tronquet. Cette union, semble-t-il, avait été annulée par la suite.

A l'arrivée des Sulpiciens en 1657, il fut élu un des trois premiers marguilliers de la paroisse Notre-Dame. Lors de la constitution de la milice de la Sainte-Famille, en 1663, il y fut caporal d'une escouade. L'année suivante, il était élu juge de police, avec quatre autres de ses concitoyens ; mais les autorités de la Nouvelle-France, jugeant l'institution du tribunal trop démocratique, refusèrent de ratifier l'élection.

Louis Prud'homme mourut à Montréal en 1671. Il avait été le plus ancien brasseur de la ville. L'inventaire de ses biens, dressé par BÉNIGNE BASSET en 1673, donne la description des instruments de sa brasserie. Au mariage de son fils François en 1684, le célébrant donne à feu Louis Prud'homme la qualité de « premier capitaine de milice de Montréal ».

Sa veuve, Roberte Gadoys, convola en secondes noces en 1673 avec Pierre Verrier. Comme sa mère, Louise Manger Gadoys, elle s'éteignit nonagénaire.

Un de ses fils, Pierre (1658–1703), reçut en 1683 des mains de CAVELIER de La Salle une concession en fief au fort des Illinois, qui portait le nom de Prud'homme depuis l'année précédente. Le fils de ce dernier, Louis (1692–1769), homonyme du pionnier, naquit et mourut à Montréal ; il fut, dès 1751, lieutenant-colonel des milices de cette ville qu'il commanda à Sainte-Foy en avril 1760.

AJM, Greffe de Bénigne Basset, 29 juillet 1658 ; 11, 12, 14 janv., 2 juillet 1673.— Faillon, *Histoire de la colonie française*, I, II : *passim*.— La Famille Prud'homme, *BRH*, XXXIV (1928) : 151–170.— É.-Z. Massicotte, Pierre Prud'homme, un montréalais compagnon de La Salle, *BRH*, XXVIII (1922) : 28–30 ; Pierre Prud'homme, compagnon de La Salle, *Can. Antiquarian and Numismatic J.*, XI (1914) : 21–31 ; Les Tribunaux de police de Montréal,



Ce livre, publié en 2013, rectifie plusieurs erreurs et oublis des précédents historiens et vient actualiser les recherches entreprises depuis 120 ans sur l'histoire des premières années de la métropole du Québec. Cette publication s'inscrit dans le cadre des commémorations qui marqueront, en 2017, le 375^{ème} anniversaire de la fondation de Montréal par Paul Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance. Pour la première fois, notre ancêtre Louis Prud'homme fait officiellement partie des pionniers de 1642. ISBN 978-2-923598-21-5

Ville-Marie à ses débuts

Comme on l'a vu précédemment, le groupe de colons arrivé sur l'Île de Montréal, le 17 mai 1642, a d'abord campé dans des tentes; puis se sont construits quelques cabanes rudimentaires à l'intérieur d'une non-moins rudimentaire enceinte de pieux. Le 15 août, à la fête de L'Assomption, une douzaine de nouveaux colons recrutés par les Cent-Associés et menés par Pierre Le Gardeur de Repentigny, arrivèrent à Montréal et se fondirent au groupe initial. Le jeune noble Jean-Baptiste Legardeur de Repentigny fut alors confié aux Jésuites Joseph-Antoine Poncet et Joseph-Imbert Dupéron lors de la visite de son père. Le maître charpentier Gilbert Barbier, dit le Minime, faisait également partie de ce groupe et sa première mission fut de

construire une chapelle. C'est également lui et son équipe qui érigèrent la première habitation communautaire qui servit à héberger une soixantaine de personnes. Bien que tous ces hommes, femmes et enfants ont survécu à leur premier hiver (qui fut particulièrement doux) leur nombre commença à diminuer à compter de la deuxième année principalement à cause des premières attaques Iroquoises. Selon la plupart des historiens, il y aurait eu plus de 70 Français présents sur l'île lors du premier hiver¹⁹. Marcel Trudel en dénombre officiellement trente-neuf dans son livre « *Montréal, la formation d'une société 1642-1663* »²⁰. En décembre, un important redoux fit qu'il y eut une grande crue des eaux qui ont menacé le fort qu'on avait érigé un peu trop près de la rive. Maisonneuve fit vœu d'aller planter une croix au sommet de la montagne si les eaux du fleuve retrouvaient leur niveau normal. Ce qui par miracle arriva et Maisonneuve tint sa promesse le printemps suivant. Le lieu devint un site de pèlerinage par la suite pour les membres de la petite colonie. L'année 1642 se termina avec la nouvelle du décès du Cardinal de Richelieu, le 4 décembre.

En avril 1643, Louis XIII fit cadeau d'un navire rempli de pièces d'artillerie, sur lequel se trouvait Louis D'Ailleboust de Coulonge, un ingénieur en fortifications et noble personnage de la cour. Jérôme Le Royer de la Dauversière y alla également de sa contribution en recrutant une dizaine d'hommes. La Société Notre-Dame affréta un deuxième navire et le départ se fit de La Rochelle, au début de juin. Avec l'arrivée de la Recrue de 1643²¹, en septembre, la population de la colonie s'élevait à environ 88 personnes (dont douze femmes). Les plus connues étaient Mesdames de la Peltrie et D'Ailleboust (Barbe de Boullongne) ; ainsi que la sœur de cette dernière (Philippine). Il y avait également Mesdemoiselles Jeanne Mance, Charlotte Barré et Catherine Lézeau. Notre ancêtre faisait alors partie d'une Fraternité mise sur pied par M. de Maisonneuve pour organiser certaines œuvres caritatives ou manifestations religieuses. En faisaient partie :

¹⁹ Selon les derniers relevés apparaissant dans le livre de Marcel Fournier, il y en avait 77, parmi lesquels 45 dont les noms ont pu être clairement identifiés. Ref : « Les Premiers Montréalais 1642-1643 » des Éditions Archiv-Histo, Montréal 2013. p.57 & 58

²⁰ Éditions Fides, 1976 p.14, p.15

N.B. Parmi les 39 cités, au moins 7 vivaient déjà à Québec lors de l'arrivée de la Recrue de 1641 : Marie-Madeleine de Chauvigny (Mme de la Peltrie) et sa servante Charlotte Barré. Pierre de Puiseaux de Montrenault et ses domestiques Antoine Damien et Marie Joly. Jean Gory (le chirurgien octroyé à Maisonneuve à son arrivée) et son épouse Isabeau Panie.

²¹ A bord duquel se trouvait, entre autres, le charbonnier et tailleur de pierre Jean Descarries dit le Houx (ancêtre des Décarie dont les liens avec les Prud'homme sont notoires) et le notaire Jean de Saint-Père.

Lambert Closse, Léonard Lucault, Gilbert Barbier, Louis Prud'homme, Mme D'Ailleboust, Mme de la Peltrie, Jeanne Mance, Philippine de Boullongne et la servante de Mme de la Peltrie (Charlotte Barré).²² Selon Robert Rumilly²³, Gilbert Barbier et Louis Prud'homme furent les deux premiers marguilliers de la paroisse Notre-Dame lors de son inauguration.

A l'automne 1643, les installations rudimentaires d'origine furent remplacées par un fort régulier orné de quatre bastions et le bâtiment principal fut achevé. Il est à noter que plusieurs personnages firent régulièrement la navette entre Québec et Montréal et que « Mr de Maison Neufve » monta régulièrement à bord des « vesseaux entre la France et le Canadas »; comme le relatait le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, François Dollier de Casson dans son ouvrage « *Histoire du Montréal* »

Au cours de la même année, une rixe armée entre Algonquins et Iroquois fit que ces derniers découvrirent le fort de Ville-Marie en poursuivant leurs assaillants. Peu de temps après commencèrent les premières attaques contre la jeune colonie et firent trois victimes. A ce nombre, il faut ajouter le départ du généreux septuagénaire Pierre de Puiseaux pour la France pour cause de maladie. On dit que ses deux serviteurs, Antoine Damien et Marie Joly en profitèrent pour retourner à Québec. Les Algonquins, qui étaient jusque là la principale « clientèle » du poste, évitèrent de s'y rendre de peur d'être attaqués par les Agniers.

Au printemps 1644, Mme de la Peltrie (Marie-Madeleine de Chauvigny) et sa servante (Charlotte Barré) retournèrent chez les Ursulines, à Québec. Jeanne Mance profita de la générosité de la grande dame avant son départ et commença à recevoir des fonds de sa bienfaitrice (Mme de Bullion) de Paris. Au cours de la même année, Maisonneuve lui octroya un terrain pour la construction de son Hôtel-Dieu. On vit également certains colons repartir, au terme de leur contrat et d'autres arriver; dont le scieur de long Jean Leduc de St-Martin D'Igé, au Perche. Ce dernier fut un ami intime et voisin immédiat de Jean Descarries dit Le Houx. Les Prudhomme, les Leduc, les

²²-Récits de sœur Marie Morin relatés dans les textes du Père Lucien Campeau S.J. (chapitre-7) « *La Fondation de Montréal* ». N.B. La précision des détails lui confèrent une valeur historique et nous situent dans le temps étant donné que l'arrivée des D'Ailleboust fut en septembre 1643 et le départ de Mme de la Peltrie pour Québec au printemps 1644. Ceci confirme également la présence officielle de notre ancêtre et de Lambert Closse. Deux importants personnages, intimement liés, dont la date d'arrivée n'est pas « officiellement » connue. Lambert Closse devait faire partie des militaires qui accompagnaient Louis D'Ailleboust de Coulonge...

²³ « Histoire de Montréal-Tome-1 », Éditions Fides 1970, p.55

Décarie et les Hurtubise tisseront des liens très étroits et leurs familles seront ultérieurement les pionniers du quartier Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal.

En 1645 on profita de la trêve avec les Iroquois pour commencer la construction du nouvel hôpital qui fut le premier édifice à être érigé à l'extérieur du fort. L'Hôtel-Dieu de Montréal fut inauguré le 8 octobre 1645. Le bâtiment d'environ vingt mètres de long et de huit mètres de large était fait de bois; mais on y annexa une petite chapelle de pierre dans les années subséquentes. Il fut construit à l'angle des rues St-Paul et St-Sulpice, dans le Vieux-Montréal actuel. Maisonneuve ayant appris le décès de son père, dut retourner en France pour régler la succession. Louis D'Ailleboust fut nommé gouverneur intérimaire et profita de la trêve pour parachever les fortifications.

En 1646, Pierre Gadois et sa famille vinrent s'établir à Montréal où habitait déjà sa sœur Françoise, son mari Nicolas Godé, ainsi que leurs quatre neveux et nièces. On suppose donc que leurs enfants : Roberte, Pierre et Jean-Baptiste étaient de la délégation... Roberte (qui épousera notre ancêtre en 1650) en profita probablement pour quitter son premier époux avec lequel elle n'était pas arrivée à concevoir²⁴.

En 1647, à son retour de France, Maisonneuve nomma Lambert Closse au poste de sergent-major de la garnison et fit construire le premier moulin à vent qui devait également servir de redoute en cas d'attaque. Il organisa en outre le premier tribunal civil et nomma le notaire Jean de Saint-Père comme greffier de la cour. Dans le but de retenir les engagés, il avait aussi obtenu des seigneurs de Montréal, la permission de distribuer des terres aux colons qui en feraient la demande. C'est ainsi que Pierre Gadois devint le premier concessionnaire à qui Maisonneuve octroya une terre, le 4 janvier 1648.

La première concession de terre fut importante, parce qu'elle contenait les principes adoptés par le gouverneur en ce genre d'actes. Le point de repère choisi fut le pont déjà bâti sur pilotis, enjambant la petite rivière Saint-Martin et reliant la rue de Callières actuelle à la rue Saint-François-Xavier. Le chemin conduisant à l'hôpital s'y amorçait alors. Du milieu de la sortie du pont sur la rive gauche, Maisonneuve mesura 23 perches, soit environ 134.55 mètres en ligne droite remontant la rivière vers le « Sud-ouest-quart-d'ouest ». Ce fut le front des terres, placé à un arpent (58.5m) de la rivière.

²⁴ Roberte Gadois avait épousé à dix-sept ans César Léger, fils de Jean Léger et de Marie Mesuager de Québec. La cérémonie avait eu lieu à Notre-Dame de Québec, le 22 mai 1644. Elle obtiendra officiellement une annulation de son premier mariage, en 1650, par l'entremise du Père Claude Pijart.

À cette distance du pont, le gouverneur planta un pieu sur pilotis. Puis, sur une ligne « Nord-ouest-quart-de-nord » à partir du premier pieu, il en planta un second. Ce fut le rumb de vent des terres en profondeur, tel qu'il apparaît encore aujourd'hui dans le tracé des rues. Du premier de ces pieux, il tira un front de deux arpents vers l'amont (pour la terre de Gadois), parallèle à la rivière; mais à un arpent d'elle et de la ligne formée par les deux pieux, selon le rumb de vent indiqué, il fit le coté sur une longueur de vingt arpents, allant vers la montagne. L'arpent laissé le long de la petite rivière sera concédé plus tard en commune. Voilà déterminée la forme rectangulaire, l'étendue et l'orientation précise des terres de Ville-Marie. » Un petit monument (Monument à la première concession de terre à Pierre Gadoys) fut érigé, à la Place D'Youville, lors du 350ième anniversaire de la ville, en 1992, pour bien identifier le site. La terre de Pierre Gadois aurait aujourd'hui comme limites les rues Saint-Paul (au Sud), Mc Gill (à l'Ouest), Ontario (au Nord) et Saint-Pierre (devenant Bleury, à l'Est). Son épouse, Louise Mauger, fut également honorée comme étant la première fermière de Montréal et on lui érigea un monument au Marché Maisonneuve, angle Ontario et Morgan. Du couple Pierre Gadois / Louise Mauger, trois enfants seulement nous sont connus²⁵ :

Roberte (1628-1716) née en France, décédée à Montréal. Épouse tour à tour César Léger, Louis Prudhomme (notre ancêtre) et Pierre Verrier.

Pierre (1632-1714) armurier, né en France, décédé à Montréal. Épouse tour à tour Marie Pontonnier et Jeanne Bénard.

Jean-Baptiste (1641-1728) armurier né à Québec, décédé à Montréal. Épouse Marguerite Gervaise.

²⁵ On prétend, dans certains milieux, que le couple en aurait eu six et que trois d'entre eux n'auraient pas survécu. On prétend également que le couple serait arrivé à Québec en 1634 et faisait partie du groupe de colons recrutés au Perche par Robert Giffard.

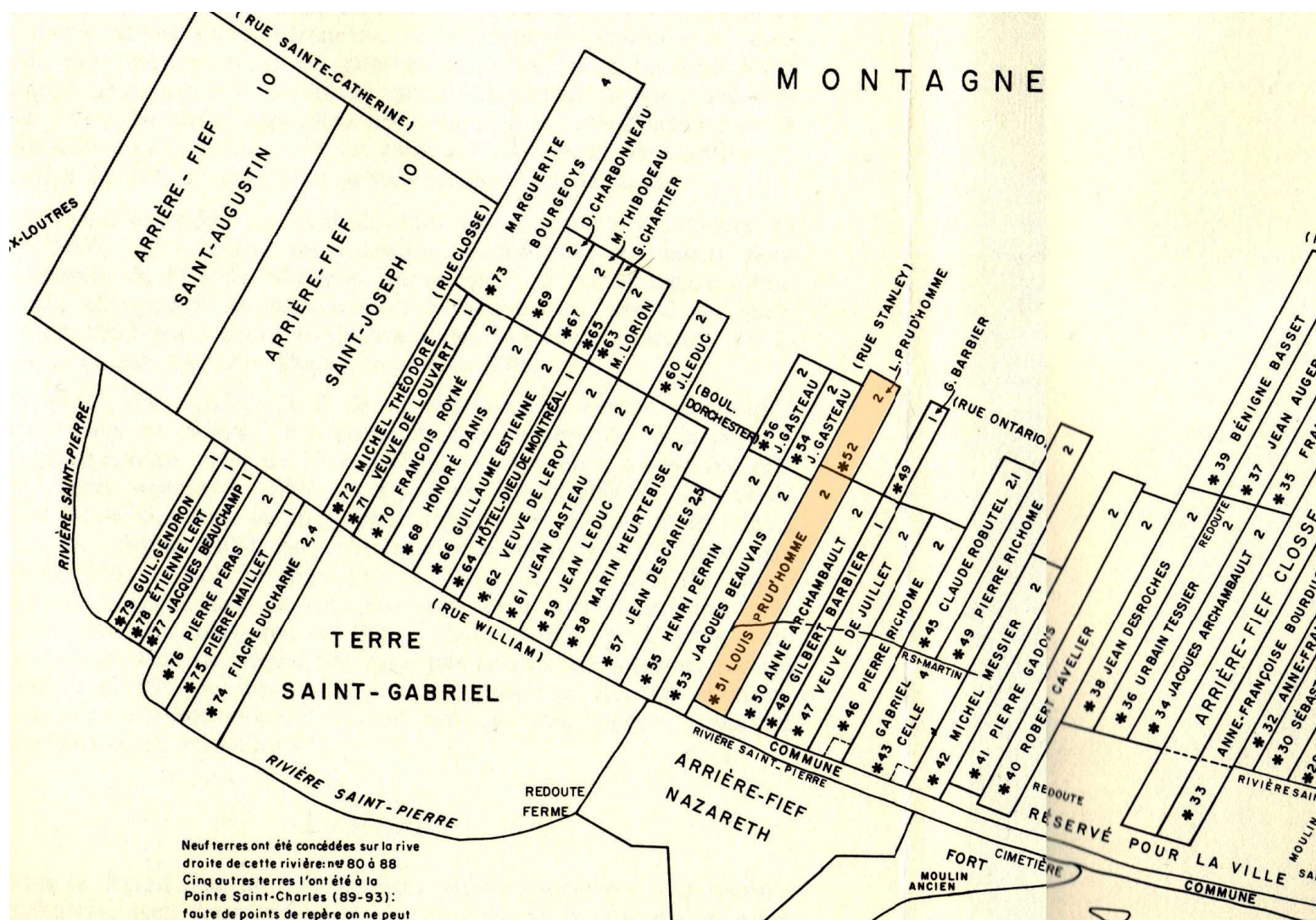


Figure 1. Portion du plan des terres de 1663, tiré du livre de Marcel Trudel « Montréal, la formation d'une société 1642-1663 » Éditions Fides, Montréal 1976, p. 68 La terre de Pierre Gadois est juste au-dessus du mot « fort » et celle qui sera octroyée à notre ancêtre est la 8^{ème} à sa gauche

À l'automne 1648, notre ancêtre Louis Prud'homme retourna en France avec M. de Maisonneuve pour y recruter de nouveaux colons et y régler une question de testament. C'est lors de ce voyage qu'il découvrit, à La Flèche en Anjou²⁶, que son voisin Michel Chauvin dit Sainte-Suzanne y avait une épouse, Louise De L'Isle, à laquelle il s'était uni avant son départ pour la colonie. La bigamie de Chauvin fut dénoncée et son second mariage avec Anne Archambault, célébré à Québec en 1647, fut déclaré nul en 1650. Selon certains historiens (ex. Père Lucien Campeau), Louis Prud'homme profita de ce voyage pour ramener ses parents, Claude Prud'homme et Isabelle Aliomet qui retournèrent en France par la suite.

Au cours des années 1648 et 1649, les Iroquois se livrèrent à des guerres sans merci contre les Hurons des Grands-Lacs et réussirent presque à les exterminer pour imposer leur domination sur tout le territoire allant de Montréal à Sault-Sainte-Marie. Bien que leurs incursions fussent sporadiques contre le fort de Ville-Marie pendant cette période, on craignait le pire pour la suite des événements. Dollier de Casson disait²⁷ : « Si cette poignée de monde que nous sommes ici, ne sommes pas plus fermes que trente mille²⁸ Hurons que voilà défaits par les Yroquois, il nous faut résoudre à être brûlés ici à petit feu, avec la plus grande cruauté du monde, comme tous ces gens l'ont quasi été ». À Ville-Marie on assistait à la fuite des Hurons qui réussissaient à s'échapper de leurs ennemis et qui n'osaient pas trop s'attarder sachant fort bien que l'endroit serait la prochaine cible des Agniers. C'est le scénario qui attendait notre ancêtre à son retour de France. Une des rares bonnes nouvelles fut d'apprendre l'arrivée d'une quarantaine de militaires commandés par Charles d'Ailleboust de Muceaux, le neveu de Louis d'Ailleboust de Coulange retourné en France au même moment.

En 1650, au retour de France de Mademoiselle Mance, on apprit le martyre des révérends Pères Jésuites Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant qui furent faits prisonniers et torturés par les Iroquois en Huronnie l'année précédente.

²⁶ -« Aussitôt que j'y fus arrivé, rapporte-t-il, une femme, âgée d'environ soixante ans, vint me trouver à l'hôtellerie et me demanda des nouvelles de Michel Chauvin. Je lui répondis qu'il se portait fort bien et qu'il s'était marié à Montréal. Sur quoi elle répliqua que c'était un méchant homme, qu'il était son mari et qu'avant d'aller en Canada il lui avait dissipé tout son bien. » Réf.-Faillon Étienne « *Histoire de la colonie française en Canada* » Vol.2, ch.10, pp208-209. Autre réf. : Trudel, Marcel, « *Montréal., la formation d'une société 1642-1663* » Fides 1976, p.97-98

²⁷ François Dollier de Casson « *Histoire du Montréal* » Éditions HMH, 1992, p. 126

²⁸ De 20,000 à 25,000 au début du XV11ième siècle, mais moins de 10,000 en 1640 à cause des épidémies.

En cette année, Maisonneuve octroya quatre autres concessions de terre pour faire suite aux six autres déjà allouées en 1648 à Pierre Gadois, Simon Richeome, Léonard Lucault, Jamet Bourguignon, Augustin Hébert et Jean Desroches. Outre notre ancêtre, Louis Prudhomme, les autres élus de cette année furent Blaise Juillet, Michel Chauvin²⁹ et Gilbert Barbier dit le Minime. Selon Benjamin Sulte³⁰, Louis Prud'homme fut le 10^{ième} colon à qui Maisonneuve concéda une terre à Ville-Marie. Notre ancêtre y avait déjà installé une brasserie et Robert Rumilly dira de lui qu'il fut le premier industriel de Montréal.³¹

Le vingt-deux octobre 1650

Cette date fut mémorable pour Louis Prud'homme puisqu'il se vit octroyer sa première concession de terre à Montréal. Elle le fut également pour sa future épouse Roberte Gadois; puisque les deux se présentèrent chez le notaire Jean de Saint-Père, en compagnie de parents, dignitaires et témoins pour signer leur contrat de mariage.

Depuis son arrivée en Amérique en 1641, Louis Prud'homme participa aux travaux d'aménagement du fort de Ville-Marie et à la construction des premières installations communautaires. Il fit également partie de la milice pour se protéger des Iroquois; ainsi que de la « Fraternité » créée par Maisonneuve pour s'occuper des œuvres caritatives. Bien qu'étant d'abord brasseur de bière de formation, ce n'est qu'à compter de 1653 qu'il commencera vraisemblablement à exercer son véritable métier. Il occupera plus tard les postes de marguillier de la paroisse Notre-Dame; ainsi que caporal et capitaine de milice de Montréal. Sa future épouse, Roberte Gadois, fille de Pierre Gadois et de Louise Mauger, était d'environ vingt ans sa cadette. Elle était originaire du Perche, en France, où elle fut baptisée, le 15 septembre 1628, à la paroisse de Saint-Martin-d'Igé. Après l'échec de son premier mariage avec César Léger à Québec, alors qu'elle n'avait que dix-sept ans, elle aurait vraisemblablement suivi ses parents; ainsi que ses deux frères (Pierre et Jean-Baptiste) lorsque ces derniers se sont installés à Montréal en 1646. Ce n'est que peu de temps avant son mariage avec notre

²⁹ Michel Chauvin dit Sainte-Suzanne qui avait épousé Anne Archambault alors qu'il avait toujours une épouse en France. Sa terre sera octroyée à Anne Archambault qui demeura seule (et enceinte) au départ de Chauvin suite à sa comparution devant Maisonneuve le 8 octobre 1650.

³⁰ Sulte Benjamin « *Histoire des Canadiens-français* », Vol.3, p. 26

³¹ Robert Rumilly « *Histoire de Montréal Tome-1* », Éditions Fides, 1970, p.75

ancêtre qu'elle obtint l'annulation de son premier mariage par l'entremise du Père Claude Pijart. Reportons-nous donc au vingt-deux octobre 1650 et voyons les modalités des contrats de concession de terre et de mariage.

La concession de terre à Louis Prud'homme le situe au dixième rang des premiers récipiendaires de Ville-Marie. Voici les termes du contrat :

« Ledit Sieur Gouverneur de Montréal au nom des Messieurs Les Associés pour la conversion des sauvages de la nouvelle-france en ladite Isle de Montréal et Seigneur dicelle en faveur dudit mariage futur, a donné et donne, par le présent contrat auxdits futurs espoux, la quantité de trente arpens de terre mesurée du pied à raison de cent perches pour arpen et dix-huit pieds pour perche, proche du fort Villemarye tenant d'une part aux terres de la Brasserie, d'autre part à Michel Chauvin dit Sainte-Suzanne lesdites terres communicant vingt perches de large, sur le bord de la commune, et continue par cette largeur vers la Montagne de l'île tirant au nord-ouest quart d'ouest jusques à ladite quantité desdits trente arpens de Terre pour en jouir par lesdits futurs espoux et leurs successeurs et ayants cause à perpétuité aux charges, clauses et conditions qui s'ensuivent et non autre rendu témoin. »

En signant ce document, Louis qui est brasseur de métier, s'obligeait à faire demeure dans l'Ile de Montréal, s'obligeait à bâtir une maison et s'obligeait aussi à payer annuellement aux seigneurs de Montréal, trois deniers de censives par arpent concédé et d'accepter toutes les clauses. Les signatures visant à valider le document furent de : Louis Prudhomme, Pierre Gadoys, Charles D'Ailleboust, Jeanne Mance, Paul de Chomedey (Maisonneuve), Gilbert Barbier, Lambert Closse et enfin le notaire Jean de Saint-Père. La terre de Louis Prud'homme était à l'Ouest du Vieux-Montréal actuel, tout près de l'endroit où convergeaient le ruisseau St-Martin et le ruisseau Prud'homme, vers le Sud (angle William & Young) pour venir se fondre à la petite rivière Saint-Pierre qui se jetait dans le fleuve tout près du fort de Ville-Marie (aujourd'hui Pointe-à-Callières). Si on regarde le tracé actuel des rues, la terre de notre ancêtre était située dans le quadrilatère des rues Stanley, Maisonneuve, Metcalfe et William, au Sud de Notre-Dame. Sa résidence ainsi que sa brasserie étaient vraisemblablement construites sur les



terrains du Square Chaboillez, près du Planétarium Dow, à deux pas de L'École de Technologie Supérieure.

Toujours lors de cette visite chez le notaire de Saint-Père, les parties concernées en profitèrent pour rédiger et signer le contrat de mariage entre les deux futurs époux. La dote de Roberte Gadois remise à Louis Prud'homme, son futur mari, était de cinq cent livres tournoi doublés par le gouverneur de Montréal. Il y avait, en outre, un lit de plume, un traversin, cinquante aulnes de toile, une vache avec son veau, dix plats, six assiettes et un pot d'étain qui allaient leur être délivrés le lendemain de la cérémonie du mariage. Ce furent, dit-on, des épousailles de gens bien à l'aise pour l'époque.

Quelques semaines plus tard, ce fut au tour de Gilbert Barbier de convoler en justes noces. Il épousa la jeune Lorraine Catherine Delavaux et M. de Maisonneuve lui accorda également une concession de terre, tout juste à l'Est de celle de notre ancêtre, le 7 novembre 1650. Robert Rumilly dit par

la même occasion³² que Lambert Closse et Jean de St-Père en reçurent une également.



Emplacement approximatif de la terre de Louis Prud'homme au centre-ville.

Voici, en annexe (à la page suivante) une copie du document original écrit à la main par le notaire Jean de Saint-Père, le 22 octobre 1650 à Ville-Marie. Les signatures sont dans l'ordre habituel de Louys Prudhomme, Pierre Gadoys, Roberte Gadoys, Charles D'Ailleboust, Jeanne Mance, Paul de Chomedey, Gilbert Barbier, Lambert Closse et Jean de Saint-Père.

³² Robert Rumilly, « Histoire de Montréal-Tome-1 », Éditions Fides 1970, p.75

Pardevant nous May & Saint joris communi-
criste et tabellionage de villemarec de l'isle de mont-
en la nouvelle France.

Furent presens en leviat personnel Louis puidhomme & La-
fayette de souppont, procureur Lagny sur marine Isle de
France d'un cost & Robert gadoye de la paroisse de saint
gibmain d'autre cost de bellefleur, pays de judice lequel
en la presence de Pierre gadoye & Louise maugé, puer, et mise
de ladicte robe gadoye & Nicolas bodde, de Charles
de Charles dailleboust esuyer, de damoiselle Jeanne
manne admittre l'ice & de l'ice. Dieu. & Joseph d'indict
dillemarie & Paul & d'homede esuyer, gouverneur de
l'adicte Isle de mont- & Gilbert, barbier & Lambert
Causse, ont dit et declare que pour la bonne amitie' qu'ils
ont entre eux & la si. sous promesse et promittent par le present
contract de soy prendre l'un l'autre par foy & loyau-
te mariage, et de se pousser en face, de nostre amour
saint & glia le plus tost que faire se pourra luy auant
leur mariage accoustumee, Pour demeurer l'adicte
future espouse avec et communier en tous biens meubles
acquies & conquies Immeubles. Et a l'adicte futur espouse d'ou-
re d'ou, l'adicte, future, espouse, de la souuer. & Toz au-
luyra toujours d'ou, la prendre sur tout et d'ou
chacun de leurs biens meubles & Immeubles, present & advenir
avec la demeure pendant la vie & la maison principale
d'adicte futur espouse. L'adicte d'ou, acceptable, pour la
somme de sept cent. luyra toujours au cas qu'il n'y ait
point de luyra. Et pour la l'adicte future espouse de tenir
au d'ou d'ice l'adicte ou bien au d'ou d'ice. Coustume

et Neutre de faulte Et auant tout faire et quant
que e. par escherra le tout luyant et conformant
a la coutume de la province de la viconte de paria qui
sont observés ladi. d. s. l. de montergal
a toutes lesquelles clauses et conditions fudites
Ledit futur espoux et sont obligés et obligent
sans lesquelles ledit futur mariage mariage n'aura
est effect Et ludit Robert gadoy de la. m. seauoir Henry signet
fait a Villemarie en lesl. de Montreuil la
seuuelle France le vingt deuxiesme Jour de Octobre
mil six cents cinquante Louis prouhomme

Agadoy 3^{me} N^o 8888
Charles B. Allibouste
Jeanne Mance Paul de Homedey
Albert Lamber
Lambert de la
De Saint pere



Avec les hommages de la Brasserie Labatt Limitée

Louis Prud'homme

Originaire de l'Île de France, Louis Prud'homme, brasseur, fils de Claude et d'Isabelle Alionet, de Pomponne, proche de Lagny sur Marne, épousait à Montréal, le 30 novembre 1650, Roberte, fille de Pierre Gadois et de Louise Mauger, de la paroisse Saint-Germain de Fresney, au Perche. Le Gouverneur de Montréal lui fit une concession de terre de trente arpents lorsqu'il passa son contrat de mariage, le 22 octobre 1650.

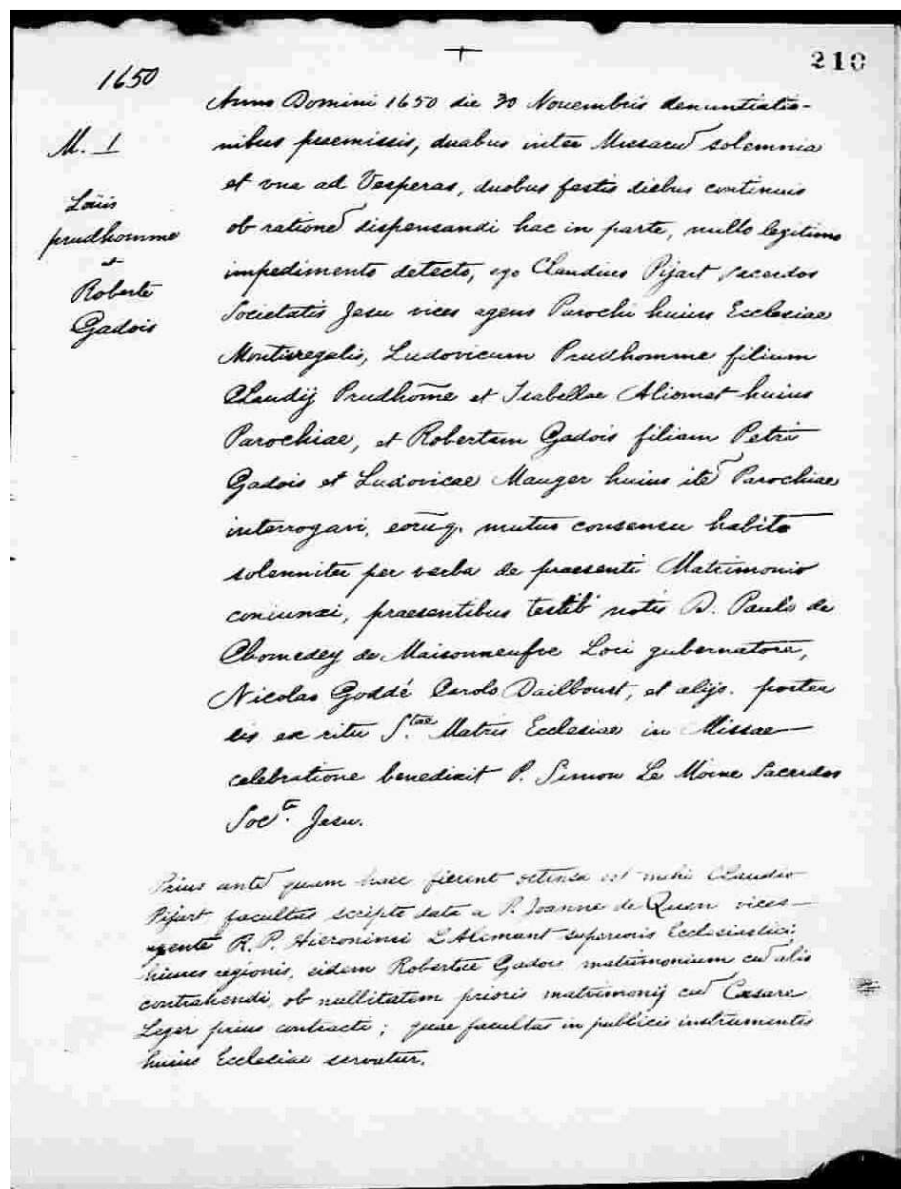
Balbutiements brassicoles en Nouvelle-France :

Écrit par Mario D'Eer –Rédacteur en chef de BièreMagMonde

...« C'est à Sillery près de Québec, en 1634; c'est à dire une trentaine d'années avant l'arrivée de Talon, qu'un Jésuite, le père Lejeune, annonça à ses supérieurs qu'il était résolu à construire une brasserie afin de subvenir aux besoins de l'ordre. Mais avant que cette brasserie ne voit ses premiers brassins partagés par les membres de la communauté, en mars 1647, les Relations des Jésuites mentionnent que le frère Ambroise en avait fait son occupation principale pendant les vingt premiers jours de 1646. À la même époque, vers 1650, Louis Prud'homme brassait près du Fort Ville-Marie, dans le district de Montréal; il est reconnu par certaines associations de collectionneurs, comme le premier brasseur montréalais. »

Le trente novembre 1650

En ce dimanche de l'an de grâce 1650, dans la petite colonie de Ville-Marie en Nouvelle-France, Louis Prudhomme et Roberte Gadois s'épousèrent pour le meilleur et pour le pire. La cérémonie eut lieu dans la petite chapelle de Notre-Dame en présence de quelques parents, amis et témoins; dont Paul Chomedey de Maisonneuve et Charles D'Ailleboust. Leur union fut bénie par le R.P. Claude Pijart. Voici le texte (en latin) tiré du premier registre de l'église Notre-Dame de Montréal Édition des Dix, 1961



La colonie en péril (1650-1653)

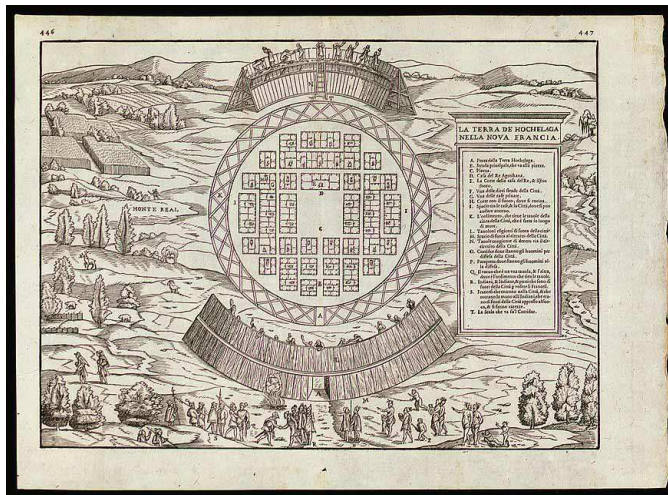
Comme on l'a vu précédemment, plusieurs Hurons en fuite empruntèrent le fleuve Saint-Laurent vers le Nord pour échapper aux membres de la confédération Iroquoise qui les avaient chassés (et presque exterminés) de leurs terres ancestrales. Plusieurs d'entre eux trouvèrent refuge dans la région de Québec. Je voudrais ici tracer brièvement un tableau des différentes nations autochtones impliquées dans ce conflit :

Les Hurons (*Wendat*) sont une des Premières Nations originaires du Sud-ouest de l'Ontario. Un des Grands-Lacs porte d'ailleurs leur nom. À l'époque, ils étaient surtout concentrés autour de la Baie Georgienne et de l'Île Manitoulin. Ils formaient une confédération de cinq tribus composées des Attignawantans, des Attignaenongnehacs, des Arendaronons, des Tahontaenrats et des Ataronchronons. À l'arrivée des premiers Européens, ils étaient en conflit avec les Iroquois et firent notamment des alliances avec les Français pour les combattre. Au début du XVII^e siècle, leur population était évaluée entre 20,000 et 25,000 âmes; mais déclina rapidement à cause des nombreuses épidémies qu'on attribuait souvent aux missionnaires blancs. Ils étaient d'excellents commerçants et entretenaient de bonnes relations avec les Petuns, les Neutres, les Outaouais et les Algonquins. Toutes ces tribus avaient cependant un ennemi commun : les Iroquois.

Ces derniers étaient, à l'époque, un amalgame des tribus de la confédération des *Cinq-Nations* qui se donnaient comme nom *Haudenosaunee* (long house people). Au temps de Cartier, leur territoire était appelé « *Kamienke* » (land of the flint). Il partait des Adirondacks et de la vallée de la rivière Mohawk dans l'actuel État de New-York, pour se rendre à l'archipel de Montréal, qu'ils appelaient « *Kawenote Teiontiakon* » (point de division des eaux) au Nord. Bien que leurs tribus fussent d'abord nomades, ils s'installèrent principalement sur les berges du lac Ontario et du fleuve St-Laurent. Lors de son deuxième voyage en 1635, Jacques Cartier se rendit au village Iroquois d'Hochelaga qui, selon toute vraisemblance, était situé dans la cuvette de la montagne, qu'il nomma Mont-Royal. Il trouva sur place une bourgade de quelques milliers d'habitants vivant dans une cinquantaine de maisons longues regroupées dans une enceinte en forme de cercle, protégée par une palissade de pieux. Il en fit même un plan qu'il rapporta à la Cour

de François 1^{er}, quelques temps après³³. Lors de sa visite sur l'Île de Montréal en 1603, Samuel de Champlain fut déçu de constater que le village avait été déserté. En 1609, lors de son expédition au Sud de la « *rivière des Iroquois* » (rivière Richelieu), Samuel de Champlain consentit à accompagner ses alliés Hurons, Montagnais, Attikameks et Algonquins pour porter un grand coup à leurs ennemis de toujours : les Iroquois. C'est ainsi qu'il découvrit la grande étendue d'eau de près de 160 km de long qu'est le Lac Champlain. Il s'en fit des ennemis jurés en abattant un de leur chefs d'un coup d'arquebuse; ce qui fit fuir la plupart de leurs guerriers. Les Cinq Nations de l'époque étaient composées des Senecas, des Cayugas, des Onondagas, des Oneidas et des Mohawks que les Français ont appelés *Agniers* et les Hollandais *Maquas*. Leur château-fort était la vallée de la rivière Mohawk qui est le principal tributaire de la rivière Hudson. Les Agniers étaient de redoutables guerriers, d'habiles payeurs et d'excellents grimpeurs. Ils étaient reconnus pour leur cruauté et étaient la terreur des autres indigènes de la région. À compter de 1639, ils réussirent à obtenir des armes à feu des Hollandais en retour de peaux de castor. Leurs transactions s'effectuaient principalement à Fort Orange (Albany N.Y.). Ainsi équipés, ils constituèrent une menace pour les Français et leurs alliés. En 1650, on évaluait la population Mohawk à environ 5,000 âmes. En plus du Nord de l'État de New-York, ils étaient installés sur les berges du Lac Ontario et dans la vallée du St-Laurent jusqu'aux portes de Montréal. Ils pourchassaient ce qui restait de leurs ennemis, non seulement à Montréal, mais de plus en plus vers le Nord de la vallée du St-Laurent. En 1652, ils attaquèrent le fort de Trois-Rivières et se rendirent même à l'Île d'Orléans quelques années plus tard. Ce n'est qu'à compter de l'arrivée du Régiment de Carignan qu'ils furent véritablement refoulés dans leurs derniers retranchements. Affaiblis par les guerres et les épidémies, ils répliquèrent néanmoins en 1689 en attaquant lâchement, dans la nuit du 4 au 5 août, le petit village de Lachine sur les rives du Lac St-Louis. Leur rage déferla sur tous les innocents incluant les vieillards, les femmes, les enfants et les animaux de ferme. Ce fut le « Massacre de Lachine », un des plus horribles à avoir lieu dans notre histoire.

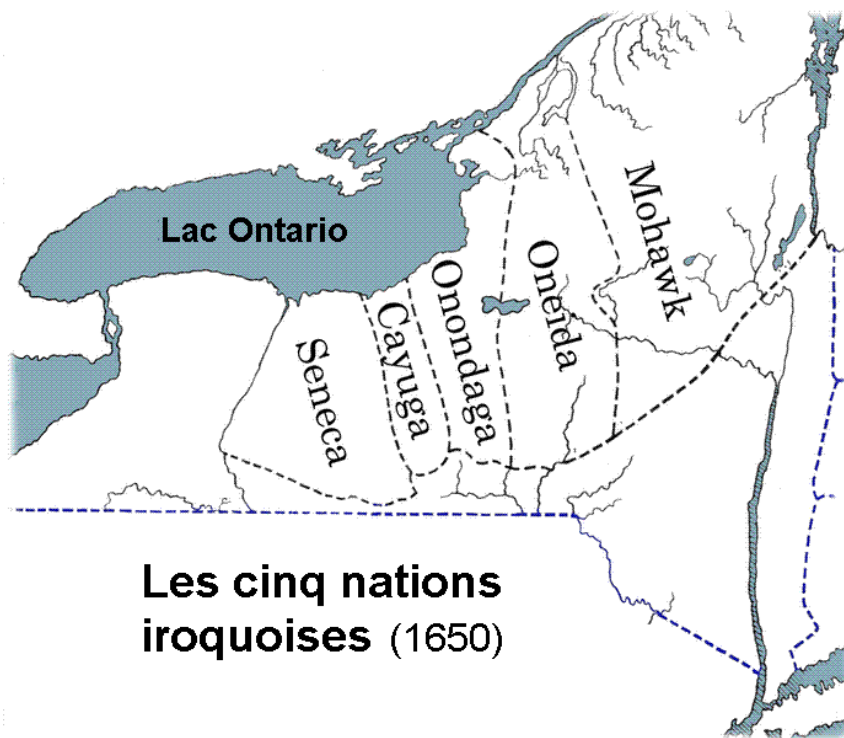
³³ Voir ce plan que les Vénitiens ont appelé « La terra de Hochelaga » plus bas...



Ci-contre : « La terra de Hochelaga ». Le plan du village d'Hochelaga conçu par Jacques Cartier en 1535 et supposé remis au Roi François 1^{er}, dix ans plus tard.

Ironiquement, ce document historique de grande valeur fut retrouvé 21 ans plus tard (en 1556), à Venise en Italie, par Le secrétaire du Conseil des Dix, Giovanni Batista Ramusio. Il fut remis par le Gouvernement Italien aux autorités canadiennes, en 1967, lors de l'Exposition Universelle « Terre des Hommes. » à Montréal.

Conformément aux récits de Cartier, ce plan montre que la bourgade était circulaire, qu'elle était défendue par une palissade haute d'environ deux perches, que des champs cultivés avoisinaient la bourgade, etc. En un mot, le plan de la 'Terra de Hochelaga » est totalement conforme aux récits de Cartier



Les cinq nations iroquoises (1650)

Au début du XVII^e siècle, la Confédération Iroquoise et les Hollandais ont conclu leur premier traité appelé « Chaine du Covenant ». Cette alliance s'étendit ensuite aux Anglais de l'Etat de New-York. Reconnus pour ne pas respecter leur parole, ils participèrent néanmoins aux négociations entre les Français et les peuples autochtones qui allaient mener à la signature de la

« *Grande Paix de Montréal* » en 1701. Bien que la plupart³⁴ des Mohawks « christianisés » se sont rangés du côté des Français ou sont restés neutres (à compter de septembre 1759) lors de la Guerre de la Conquête³⁵, plusieurs d'entre eux furent recrutés par William Johnson, et appuièrent les Britanniques lors de la convergence des trois armées anglaises qui ont amené la reddition de Montréal, en septembre 1760.

Ceci dit, revenons à Montréal à l'aube de l'année 1651, au début de l'apogée des attaques Iroquoises contre la petite colonie de Ville-Marie. Louis Prud'homme venait de se marier à Roberte Gadois et était en train de s'établir sur sa nouvelle terre à plusieurs centaines de mètres du fort. Une douzaine d'autres pionniers en faisaient de même au risque de leur vie; car à compter du printemps 1651, rares sont les journées où ils ne se faisaient pas épier ou tout simplement attaquer par les Iroquois. Lors d'une de leurs incursions, le 5 mai, deux colons furent torturés, tués et un autre scalpé. Cinq jours plus tard, ils tentèrent de mettre le feu à la brasserie de notre ancêtre. Repoussés un peu plus loin, ils incendièrent les maisons d'Urbain Tessier dit Lavigne et de Michel Chauvin dit Ste-Suzanne. Le 18 mai d'autres Français tombèrent dans une embuscade; mais furent secourus par une escouade menée par Lambert Closse. Le 26 juillet, même scénario, cette fois à l'Hôtel-Dieu où le major Closse et seize braves combattants durent faire face à deux cents guerriers Iroquois qu'ils contraignirent à la défaite après douze heures de combat. Du noyau original de quarante-quatre colons qui fut à l'origine de Ville-Marie en 1641, il n'en restait tout au plus qu'une cinquantaine à la fin de 1650. Et ceci en dépit du fait que quelques familles entières, comme les Gadois et les Archambault, étaient venues de Québec pour grossir le nombre! A cette époque, on s'engageait pour trois ou cinq ans et on retournait en France si on trouvait l'expérience trop difficile. Maisonneuve commençait à douter de pouvoir mener à bien sa mission; malgré le courage de ses hommes et leur adresse dans le maniement des armes. Dollier de Casson dira : « Il n'y a pas de mois en cet été (1651) où notre livre des morts ne soit marqué en lettre rouge par la main des Iroquois ». Jeanne Mance lui fut d'un grand soutien et lui proposa d'utiliser les 22,000 livres que sa bienfaitrice réservait pour sa fondation afin de lever une Recrue pour sauver la colonie. Voyant l'urgence de la situation, elle

³⁴ Les Mohawks de Kanesatake (Oka), de Kahnawake (Châteauguay) et d'Akwesasne (Cornwall) furent des membres des Sept Nations du Canada qui ont combattu auprès des Français; alors que les Loups de la région du Lac Champlain ont combattu aux côtés les « rangers » américains de Rogers.

³⁵ Voir « Les Iroquois et la Guerre de Sept Ans » de D.Peter MacLeod (VLB Editeur p.173)

était convaincue que cette somme serait mieux investie dans le recrutement d'un important contingent d'hommes aptes à défendre le poste. Maisonneuve trouva l'idée géniale et lui offrit, en retour, de lui octroyer un fief de la commune qu'on appellera plus tard « Arrière-fief Nazareth ». Maisonneuve assigna Charles d'Ailleboust de Muceaux au poste de gouverneur intérimaire et le sergent-major Raphaël Lambert Closse comme capitaine de milice. Il ordonna à toutes les familles de regagner le fort; puis se rendit ensuite à Québec pour prendre le dernier navire à lever l'ancre pour la France. Avant de partir, le 5 novembre 1651, il fit le vœu de ramener un minimum de cent hommes, sans quoi il enverrait l'ordre de tout abandonner. Le Sieur de Maisonneuve fit également connaissance, avant son départ, avec le nouveau Gouverneur de la Nouvelle-France, Jean de Lauzon. Celui-là même à qui Jérôme Le Royer de la Dauversière acheta les titres de l'Île de Montréal, le 17 décembre 1640. C'est dans ce contexte que naquit le premier Prud'homme d'Amérique, François-Xavier, fils aîné de Louis Prud'homme et de Roberte Gadois. Le premier héritier de notre ancêtre naquit le 2 décembre 1651 et fut baptisé, la journée même, dans la petite chapelle de la paroisse Notre-Dame. Ses parrains et marraine furent Charles D'Ailleboust de Muceaux (gouverneur intérimaire) et Jeanne Mance.

En 1652, personne ne sortait du fort sans ses armes et avec une escorte prête à faire face à toute éventualité. Malgré tout, on dut essuyer encore quelques pertes humaines. Le principal fait d'armes se déroula le 14 octobre et impliqua notre ancêtre, Louis Prud'homme. Ce jour là, les chiens avertirent nos gens de la présence des Iroquois. Lambert Closse réunit vingt-quatre tireurs d'élite et résolut d'aller à leur rencontre. On envoya un éclaireur qui tomba vite sous le feu de l'ennemi. Le groupe mené par Lambert Closse était à quelques mètres de la résidence de Louis Prud'homme lorsque ce dernier s'aperçut qu'ils étaient cernés. Il leur cria de s'engouffrer rapidement dans sa modeste demeure pour que la résistance s'organise. La maison fut criblée de balles; mais les Français qui s'y étaient retranchés étaient à l'abri et pouvaient causer de lourdes pertes à leurs ennemis dont le nombre dépassait plusieurs fois le petit groupe retranché à l'intérieur. Ils eurent même le culot de dépêcher un messenger au fort pour qu'on envoie du renfort et des munitions. De Muceaux leur envoya une dizaine d'hommes, de même qu'un canon pour achever le travail. Les pertes furent importantes, ce jour-là, du côté des Iroquois qui durent battre en retraite en emportant leurs morts et leurs blessés.

En 1653, la petite communauté montréalaise vivait recroquevillée dans son fort et son sort devenait de plus en plus précaire. Le quinze juillet, des Onontagués³⁶ se rendirent à Montréal pour discuter de paix. Un mois plus tard, un groupe de trente Hurons captura quelques Mohawks sur le fleuve et décidèrent de les amener à Québec. Chemin faisant, ils furent accompagnés par d'autres Onontagués qui s'y rendaient justement pour discuter de paix. Peu de temps après leur arrivée, soit le 22 septembre 1653, le Sieur de Maisonneuve mouilla à Québec avec sa Recrue composée de 95 hommes. Il était également accompagné de Marguerite Bourgeois dont la mission sera de créer une maison d'enseignement. On verra plus tard que son rôle sera élargi; puisqu'elle créera la *Congrégation Notre-Dame-de-Montréal* et sera chargée d'accueillir les « *Filles du Roy* ».

La recrue de 1653

Comme celle de 1641, elle fut destinée exclusivement à la petite colonie de Montréal. Maisonneuve recruta majoritairement ses volontaires dans les provinces d'Anjou, du Maine et du Poitou. Un seul noble faisait partie du groupe; soit Claude Robutel de Saint-André. Il y avait également deux chirurgiens : Étienne Bouchard et Louis Chartier. Un grand total de cent cinquante-trois hommes³⁷ furent recrutés par M. De Maisonneuve et de La Dauversière; mais seulement cent-trois s'embarquèrent, le 20 juin 1643, à bord du St-Nicolas de Nantes, en partance de St-Nazaire³⁸. De ce nombre, huit perdirent la vie au cours de la traversée qui connut des ennuis de toutes sortes. Au nombre de quatre-vingt-quinze qui arrivèrent sauf à Québec, le 22 septembre 1653, il faut rajouter trois personnages de l'endroit qui s'ajoutèrent au groupe; de même que quinze femmes (ou filles) dont Marguerite Bourgeois. Avec un grand total de cent-treize nouveaux arrivants, la population de Ville-Marie se retrouva d'un seul coup plus que doublée et fut temporairement sauvée du marasme. Comme le vieux rafirot s'abîma sur un rocher peu après son arrivée, il fut convenu de le brûler. Il fallut ensuite consacrer le mois d'octobre et une bonne partie de novembre à

³⁶ Membres des Cinq Nations Iroquoises (Onondagas) basés dans l'actuelle région de Syracuse N.Y.

³⁷ Dans « *Montréal 1653-La Grande Recrue* », Michel Langlois parle de 152 recrutés et de 102 qui prirent la mer à bord du Saint-Nicolas de Nantes. Il reprend l'abbé Faillon (154) et E.Z. Massicotte (153) qui selon lui se sont fourvoyés dans l'identité de certains engagés.

³⁸ Pour plus de détails, consultez le livre « *Montréal 1653-La Grande Recrue* » de l'auteur Michel Langlois, Éditions du Septentrion, 2003.

faire la navette entre Québec et Montréal pour transporter tous les passagers avec leurs bagages et leur matériel. Le dernier convoi arriva à Montréal le 25 novembre 1653, en même temps que la première tempête de neige! Tous se mobilisèrent pour donner le gîte aux nouveaux arrivants et l'heure était à l'allégresse dans la nouvelle colonie. On dira plus tard que la petite colonie fut sauvée pour une première fois en 1653. Elle le sera également en 1660 par Dollard des Ormeaux et ses braves compagnons et le sera définitivement par l'arrivée du régiment de Carignan-Salières en 1665.

Pour les descendants de Louis Prud'homme, il est à noter que les personnages suivants faisaient partie de cette recrue : Jehan Gervaise (boulangier), Gilles Lauzon (chaudronnier), les frères André et Marin Hurtebise (défricheurs); ainsi que Michelle Artus qui épousera en 1654, Jean Descarries dit le Houx (ancêtre des Décarie). Tous ces gens (ou leurs descendants) établirent des liens très étroits avec les Prud'homme. Comme on le verra plus loin, Jehan Gervaise épousera Anne Archambault. Leur fille, Cécile Gervaise, épousera François-Xavier Prud'homme, fils aîné de Louis. Gilles Lauzon épousera quant à lui, Marie Archambault, la sœur cadette d'Anne; toutes deux filles du laboureur Jacques Archambault et de Françoise Tourault, arrivés de Québec quelques années auparavant. Des frères Hurtebise (Hurtubise), seul Marin survécut et eut des descendants qui s'unirent aux Prud'homme. Il est également à noter que plusieurs membres de cette recrue accompagneront Dollard des Ormeaux au Long-Sault et y trouveront la mort. Selon les historiens E.Z Massicotte³⁹ et Marcel Trudel⁴⁰, Il n'y avait plus que cinquante-trois résidents sur l'Île à l'arrivée de la Recrue de 1653; dont seulement treize⁴¹ étaient des pionniers de 1642.

Dès le début de 1654 les événements se précipitèrent. On assista d'abord à la naissance du deuxième fils de Louis Prud'homme et de Roberte Gadois, le 28 février 1654. Il fut baptisé le jour même, à la petite chapelle de Notre-Dame et reçut le prénom de Paul; probablement en l'honneur de son parrain, Paul de Chomedey de Maisonneuve. Sa marraine était Marguerite Bourgeois. Le gouverneur octroya ensuite des concessions de terre à André Demers, Jean Descarries, Jean Leduc, Antoine Primeau, Jacques Messier et

³⁹ « *Les Premiers Colons de Montréal* » Bulletin des recherches historiques Vol.-33 1927

⁴⁰ « Catalogue des immigrants 1632-1662 » Éditions Hurtubise HMH 1983

⁴¹ M. de Maisonneuve, Jeanne Mance, Gilbert Barbier, Louis Prudhomme, Nicolas Godé, sa femme Françoise Gadois et leurs quatre enfants; ainsi qu'Antoine Primot, sa femme Martine Messier et leur fille Catherine. Référence prise à la p. 192 du livre de Michel Langlois « *Montréal 1653-La Grande Recrue* »

Charles Lemoyne. Ce dernier, qui était interprète, épousa Catherine Thierry, la fille adoptive d'Antoine Primot et de Martine Messier qui s'embarquèrent du port de Dieppe en 1641; alors que leur fille était encore enfant. Charles Lemoyne céda ses fonctions d'interprète à Godefroy de Normanville et devint titulaire du magasin du fort de Ville-Marie. Grâce à ses talents de communicateur en langues autochtones, il fit fortune dans la traite des fourrures. Il sera ensuite de la plupart des batailles contre les Iroquois et en fera plusieurs prisonniers. C'est ce même Charles Lemoyne qui recevra des lettres de noblesse en 1668 et deviendra seigneur de Longueuil et de Châteauguay en 1672. Le couple aura quatorze enfants; dont le plus célèbre sera le fameux Pierre Lemoyne d'Iberville.

Jehan Gervaise prit également épouse en la personne d'Anne Archambault dont le premier mari (Michel Chauvin) fut expulsé pour bigamie. Ce couple s'installa sur l'ex-terre de Chauvin qui était voisine de celle de notre ancêtre. Cette terre avait été cédée à Anne Archambault au départ de son ex-mari. Au cours de la même année, M. de Maisonneuve sélectionna les soixante-trois meilleurs artilleurs de la colonie pour créer un corps d'infanterie dont le nom retenu fut « *Soldats de la Très Sainte-Vierge* ». À la fin de 1654, on délaissa le cimetière du fort qui était la cible d'inondations presque à tous les printemps. Environ trente-neuf corps y avaient été inhumés depuis 1642.

Au cours de l'année 1655, on s'affaira à rebâtir l'Hôtel-Dieu qui avait servi de redoute au plus fort des attaques Iroquoises. Du bâtiment initial de 60x24 pieds, on ajouta un dortoir de 80x30x20 pieds de hauteur; dont une partie devait servir à héberger les Jésuites. Une église fut érigée tout près. Elle était construite en bois et mesurait environ 50x24 pieds. Le nouveau cimetière longeait la nouvelle église, près de l'actuelle rue Saint-Sulpice. Maisonneuve fit également construire deux redoutes pour la défense des lieux : une sur la terre de Nicolas Godé (où s'élèvera plus tard le Séminaire de Saint-Sulpice) et l'autre au Côteau Saint-Louis. M. de Maisonneuve concéda ensuite un arrière-fief de quatre arpents de large par quarante-cinq arpents de long, à Lambert Closse, tout juste à l'Est du nouveau terrain de l'Hôtel-Dieu. On permit ensuite aux futurs concessionnaires de terres (et aux anciens) de pouvoir posséder un lot « en ville » pour s'y construire une résidence. À la fin d'août 1655, Maisonneuve retourna en France, en compagnie de Louis D'Ailleboust et de son neveu Charles de Muceaux. Il nomma Lambert Closse comme gouverneur par intérim. Il se rendit à La Flèche rencontrer M. de la Dauversière; puis à Paris pour s'entretenir avec le Supérieur des Sulpiciens, Jean-Jacques Olier. Le but de sa démarche était de

ramener des prêtres pour créer une véritable paroisse et des Hospitalières pour l'Hôtel-Dieu de Mlle Mance. Il ne reviendra qu'en mai 1657.

L'année 1656, tout comme les deux précédentes, furent des années fastes pour le développement de la petite communauté montréalaise. On se mariait, on avait des enfants, on défrichait et on cultivait la terre. On bâtissait des maisons; mais on était prudents et on multipliait nos défenses contre d'éventuelles reprises des attaques Iroquoises. La famille Prud'homme se dota d'un troisième enfant le 16 mars 1656, alors que Roberte Gadois accoucha de sa première fille qu'on fit baptiser sous le prénom de Marguerite. Elle épousera plus tard le chirurgien Jean Martinet de Fonblanche. Pendant ce temps là, en France, M. de Maisonneuve mena à bien sa mission. Les Sulpiciens Gabriel de Queylus, Gabriel Souart, Dominique Galinier et Antoine D'Allet furent pressentis pour venir fonder une paroisse sur l'Île de Montréal. De Queylus fut choisi pour être leur Supérieur; mais ses prétentions d'obtenir éventuellement la mitre vont faire naître une guerre de pouvoir au niveau ecclésiastique entre les Jésuites (qui sont établis depuis fort longtemps en Nouvelle-France) et les Sulpiciens dont le fondateur était un membre influent de la Société Notre-Dame de Montréal. Pour ce qui est de la nomination d'un évêque, la bataille se fera à la Cour de France et même au Saint-Siège de Rome pour la décision finale. Le candidat pressenti par les Jésuites était François de Montmorency de Laval. Celui des Sulpiciens, Gabriel de Queylus.

Les Sulpiciens n'attendirent pas la fin des procédures et s'embarquèrent avec M. de Maisonneuve, le 17 mai 1657, pour la traversée de l'Atlantique. Selon Robert Rumilly, les D'Ailleboust et Adam Dollard des Ormeaux furent également du voyage. Gabriel de Thubières de Queylus était muni des lettres patentes de « grand vicaire » par l'archevêque de Rouen; mais ignorait que le Supérieur des Jésuites à Québec, Jean de Quen, en possédait aussi. Cet imbroglio causera une crise de légitimité et l'archevêque de Rouen, de qui relevaient les missionnaires envoyés en Nouvelle-France, dut limiter les pouvoirs de M. de Queylus à l'Île de Montréal. Bon joueur, Jean de Quen se rendit à bord du navire, à son arrivée à Québec, le 28 juillet 1657, pour féliciter le Sulpicien Gabriel de Queylus pour sa nomination comme « grand vicaire de Montréal ». Arrivé à Ville-Marie, M. de Queylus désigna Gabriel Souart au poste de curé de la nouvelle paroisse de Notre-Dame. Le révérend père Jésuite Claude Pijart abdiquera le 12 août de ladite

année; non sans avoir d'abord célébré le mariage du major Raphaël Lambert Closse à la jeune orpheline parisienne Isabelle Moyen des Granges, le 24 juillet. La jeune Isabelle était l'aînée des quatre fillettes gardées en otages par les Iroquois; après qu'ils eurent assassiné ses parents et leurs voisins à l'Ile aux Oies en 1655. Sa libération se fit lors d'un échange de prisonniers organisé par Charles Lemoyne. Le 25 octobre 1657, les Iroquois renièrent encore une fois leur parole et brisèrent soudainement la trêve en s'attaquant à Nicolas Godé (époux de Françoise Gadois, tante de Roberte), à son gendre, le notaire Jean de Saint-Père et à leur serviteur Jacques Noël. Les trois furent atteints de coups de feu alors qu'ils s'affairaient à couvrir le toit d'une résidence. Jean de Saint-Père fut décapité et les sauvages partirent avec sa tête. A la fête de la Présentation de la Vierge, une assemblée fut tenue pour élire les marguilliers de la paroisse nouvellement constituée. Robert Rumilly dit textuellement : « Trois des habitants les plus estimés, Louis Prud'homme, Jean Gervaise et Gilbert Barbier sont élus. »⁴²

Par un acte notarié du 22 janvier 1658, rédigé par un jeune Parisien de dix-huit ans du nom de Bénigne Basset, Marguerite Bourgeois obtint un local pour sa nouvelle école, en annexe de l'hôpital. Le jeune et brillant jeune homme, fut désigné par M. de Maisonneuve pour succéder à Jean de Saint-Père comme notaire et greffier. Peu de temps après, naissait le troisième fils (et quatrième enfant) de Louis et Roberte : Pierre Prud'homme, né et baptisé le 24 mars 1658, dans la petite chapelle de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Le climat qui régnait au moment de sa naissance était semblable à celui que nous avons connu lors de la naissance de son frère aîné, François-Xavier, en 1651. Pressentant le danger et en guise de représailles, quelques Français prirent des Iroquois en otage pour servir d'éventuelle monnaie d'échange. Avertis du danger imminent, des Jésuites et une cinquantaine de Français qui avaient profité de la trêve pour établir une mission chez les Onontagués, furent rapatriés à la sauvette par le capitaine Zacharie Dupuis de la garnison de Québec. Après son sauvetage, Dupuis fut accueilli par M. de Maisonneuve qui en fit le principal adjoint de Lambert Closse. En cette année, Marguerite Bourgeois fonda également une Congrégation pour prendre soin des orphelins et des plus démunis. C'est également au cours de cette année que le Sulpicien Gabriel de Queylus apprit qu'Anne d'Autriche et la Cour de France s'était rangés du côté des Jésuites et avait fait la promotion de François de Montmorency de Laval auprès du Saint-Siège. La

⁴² Robert Rumilly "Histoire de Montréal-Tome-1" Éditions Fides 1970, p. 106

décision de Rome confirma la nomination de Mgr. De Laval qui se prépara à rentrer en poste, à Québec, au cours de la prochaine année. Le bouillant Sulpicien sursauta en apprenant la nouvelle et planifia sa rentrée en France pour contester cette décision. Marguerite Bourgeois dut également y aller pour recruter de nouvelles institutrices; de même que Jeanne-Mance pour y recruter des Hospitalières. Mlle Mance prévoyait en outre en profiter pour tenter de faire soigner une blessure de longue date au bras causée par une chute sur la glace. Son bras paralysé la faisait souffrir et l'empêchait de bien soigner ses malades. Louis D'Ailleboust et son épouse se joignirent au groupe et en profitèrent pour rencontrer le nouveau Gouverneur de la Nouvelle-France, Pierre de Voyer d'Argenson, entré en poste en juillet de la même année. L'embarquement se fit à Québec, le 14 octobre 1658.

L'année 1659 fut marquée de plusieurs événements; dont l'arrivée en Nouvelle-France d'une importante Recrue destinée exclusivement à Montréal. Les événements se déroulèrent d'abord en France où les embûches d'ordre administratives se multiplièrent pour nos deux consœurs. Jeanne Mance consulta en vain plusieurs spécialistes pour son bras; mais une guérison miraculeuse, lors d'une visite de la sépulture du fondateur des Sulpiciens, redonna vie à son membre paralysé. Cet événement miraculeux fit tourner les choses en sa faveur et ses demandes furent finalement acceptées. Trois Hospitalières de La Flèche et une somme d'argent lui furent accordées pour son Hôtel-Dieu. À Troyes, Marguerite Bourgeois parvint à recruter trois religieuses de la Congrégation Notre-Dame dont elle était elle-même issue. Elle ramena même un jeune étudiant de Troyes pour enseigner aux garçons. Il se fit appeler Frère Louis bien qu'il était un laïc. Au début du printemps, le premier évêque de la Nouvelle-France, Mgr. de Laval; ainsi que son vicaire général, le Père Jérôme Lalemant, se rendirent au port de La Rochelle pour prendre le premier vaisseau pour le Canada. Parti à la mi-avril, François de Montmorency de Laval arriva en grande pompe à Québec le 16 juin 1659. Pendant ce temps-là, à Montréal, la commande fut donnée à Jacques Archambault de creuser le premier puits de la ville, à la Place Royale, en prévision d'un long siège contre les Iroquois. En France, M. de la Dauversière et ses associés parvinrent à recruter trente – trois jeunes travailleurs agricoles et trente-deux jeunes orphelines auxquelles Louis XIV donnera plus tard le nom de « *Filles du Roy* ». Elles seront confiées à Sœur Marguerite Bourgeois avant de se trouver un mari. Avant de partir, Mlle Mance fit l'erreur de ne pas demander à M. de la Dauversière de lui fournir les pièces justificatives assurant le placement de la fondation

des religieuses dont le contrat exigeait la ratification dans un mois. Elle fit également l'erreur de ne pas exiger d'obtenir sa copie de l'acte de placement des 22,000 livres que sa bienfaitrice (Mme de Bullion) lui avait confié. On apprendra plus tard le décès de M. de la Dauversière et on comprendra les répercussions qu'aura ce manque de pièces justificatives...

Toutes ces bonnes personnes (et même quelques animaux de ferme) furent entassées sur le « Saint-André » qui partit de La Rochelle au début de juin. On apprit par la suite que ce navire avait servi d'hôpital pour les troupes de la marine et qu'il avait été mal désinfecté. La promiscuité et les conditions insalubres firent que la peste se déclara à bord. Huit des cent-sept passagers trouvèrent la mort en mer et plusieurs autres furent gravement malades. Ce navire arriva finalement à Québec le 7 septembre après avoir connu une traversée d'enfer. Les nombreux malades durent être mis en quarantaine et être soignés sur place avant de remonter le fleuve jusqu'à Montréal. Les autorités de Québec usèrent de tous les subterfuges pour récupérer certains passagers; dont les Hospitalières. Les rivalités entre Congrégations et entre les Gouverneurs de Montréal et de Québec n'arrangèrent pas les choses. D'ailleurs le vicomte d'Argenson se sentit offusqué d'être traité d'égal à égal par Maisonneuve lors d'une visite à Montréal au cours de l'été. En tant que Gouverneur de la Nouvelle-France il s'était attendu qu'on déroule le tapis rouge sous ses pieds. Bref, il fallut attendre jusqu'au 29 septembre pour voir arriver à Montréal le gros du contingent. La délégation fut accueillie avec enthousiasme étant donné que la colonie n'avait jamais reçu autant de femmes. Cette Recrue eut pour Ville-Marie un impact presque aussi important que celle de 1653. Grâce à cet apport, la population dépassa le cap des quatre-cent-cinquante âmes. Outre M. de Maisonneuve, Montréal pouvait maintenant compter sur plusieurs officiers : Lambert Closse, Zacharie Dupuis, Pierre Picoté de Belestre et Adam Dollard des Ormeaux. Du côté commercial, Charles Lemoyne et son beau-frère Jacques Le Ber faisaient de bonnes affaires dans la fourrure et Le Ber venait en outre d'instaurer un service de navette maritime entre Québec et Montréal. Notre ancêtre opérait une brasserie et plusieurs étaient dans le domaine des services. Finalement, on pouvait maintenant compter sur trois Communautés représentées par les Sulpiciens, les Hospitalières et la nouvelle Congrégation Notre-Dame fondée par Marguerite Bourgeoise. Le 6 novembre de cette même année, l'architecte de la Société Notre-Dame de Montréal, Jérôme Le Royer de la Dauversière, rendit l'âme dans sa ville natale de La Flèche.

L'année 1660 commença avec le décès, à Montréal, de Louis D'Ailleboust de Coulonge qui fut le deuxième Gouverneur de la Nouvelle-France (1648-1651). On se rappellera qu'il arriva à Ville-Marie en 1643 et qu'il fut l'ingénieur des premières véritables fortifications de l'endroit. Il rendit l'âme le 31 mars 1660. Peu de temps après, on apprit de source sûre que les Iroquois concoctaient un plan visant à réunir une grande armée pour fondre sur les postes français de Montréal, Trois-Rivières et Québec. Dollard des Ormeaux eut l'idée de devancer l'arrivée de leurs bandes près de leur point de jonction anticipé sur la rivière des Outaouais et de les surprendre l'une après l'autre. Il eut l'aval de M. de Maisonneuve pour monter son projet. Adam Dollard réussit à réunir seize braves volontaires et ils partirent, en canot, le 19 avril. Ils s'installèrent dans un petit fort mal foutu au Long Sault, près de l'actuel barrage de Carillon. Ils reçurent, peu de temps après, du renfort de la part de trente-sept Hurons et de quatre Algonquins. Leurs éclaireurs tombèrent sur quelques Onontagués (membres modérés des Cinq-Nations). Ils durent faire feu et en abattre quelques-uns; mais d'autres retournèrent en amont pour avertir leurs trois-cent guerriers. Le 21 mai 1660 fut le début de l'attaque en règle des Iroquois. Les Français leur résistèrent tant bien que mal pendant quelques jours; mais au-delà de cinq-cent autres, venant du Richelieu, vinrent se joindre au groupe et on connaît tous la suite... Environ une semaine plus tard, Médard Chouart de Groseillers et Pierre-Esprit Radisson, revenant du Nord-Ouest⁴³ avec plus de cent canots rabaska chargés de peaux, passèrent par le Long Sault et furent témoins du carnage et de la désolation des lieux. Ils arrivèrent à Montréal au début de l'été. Charles Lemoyne en profita pour conclure un marché avec les deux beaux-frères et leur acheta pour 50,000 livres de peaux de castor; dont la plupart étaient destinées à Québec (où on confisqua le reste de leur cargaison pour cause d'absence de permis de traite). Cette année-là, la petite colonie fut sauvée du désastre économique et surtout du désastre militaire anticipé grâce au geste héroïque de Dollard et de sa bande. Une théorie avancée à l'époque voulait que, sous l'influence des Onontagués, les Agniers renoncèrent à attaquer les postes français en se disant que si dix-sept des leurs leur avaient causés autant de pertes en vies humaines, il ne serait pas sage de s'attaquer à leurs châteaux-forts où ils étaient beaucoup plus nombreux. Une autre théorie voulait que leur décision de se rabattre fut surtout basée sur des pressentiments et des superstitions... On verra qu'ils changèrent tout simplement de stratégie pour revenir à la ruse et à l'embuscade à compter de 1661.

⁴³ Furent les premiers Blancs à explorer la région des lacs Michigan et Supérieur en 1659.

Le 25 février 1661, les Iroquois attaquèrent en plein hiver; ce qu'ils n'avaient jamais fait jusque là. Un groupe de bûcherons fut surpris près du fort et treize d'entre eux furent faits prisonniers. On apprit, entre temps, le décès du Cardinal Mazarin, principal conseiller de la reine-mère Anne d'Autriche⁴⁴. Peu de temps après le décès de Mazarin, le 9 mars, le jeune Louis XIV décida de monter sur le trône de France. Juste avant son décès, Mazarin avait recommandé Jean-Baptiste Colbert au jeune roi. Lorsque Fouquet tombera en disgrâce, le 5 septembre, Louis XIV nommera Colbert comme Intendant; puis comme Contrôleur Général des Finances, quatre ans plus tard. On verra ultérieurement l'influence de Colbert sur le développement de la Nouvelle-France. Le 24 mars, les Iroquois revinrent en force (250 guerriers⁴⁵) hanter les abords du fort de Ville-Marie. Cette fois les colons étaient armés et se défendirent du mieux qu'ils purent. Quatre des leurs perdirent la vie et dix autres furent faits prisonniers. Deux jours plus tard, le 26 mars 1661, naquit la deuxième fille (et quatrième enfant) de notre ancêtre, Louis Prud'homme. Comme la coutume de l'époque le voulait, elle fut baptisée le jour même à la petite chapelle Notre-Dame de Montréal et on lui donna le prénom de Catherine. Elle épousera, dix-neuf ans plus tard, le maître-armurier et trafiquant de fourrure Olivier Quesnel. Le 22 juin suivant, deux canots rabaska portant pavillon blanc accostèrent à Ville-Marie. À la surprise générale, des Iroquois (pour la plupart des Onontagués) en descendirent et demandèrent à parlementer. Pour prouver leur sincérité, ils ramenaient quatre otages et offrirent aux Français vingt colliers de perle symboliques (wampums). Robert Rumilly dira que ce geste fut probablement initié par le grand chef Onontagué Garakontié qui avait un préjugé favorable envers les Français et une certaine influence auprès des autres tribus Iroquoises. Les émissaires demandèrent la libération des huit otages Iroquois détenus à Montréal et promirent, en retour, la libération des vingt Français dont les signatures apparaissaient sur une page de bréviaire. En guise de paix, ils exigèrent même que leur envoie une « robe noire » pour leur enseigner la bonne nouvelle. Une paix devait, encore une fois, être signée dans les quarante jours à condition que toutes les conditions soient respectées. Cette entente n'impliquait toutefois que deux des Cinq-Nations Iroquoises.

⁴⁴ Voir le téléfilm franco-italien de Marc Rivière « La Reine et le Cardinal » réalisé en 2009

⁴⁵ Selon Robert Rumilly, *Histoire de Montréal Tome-1*, Éditions Fides 1970, p.133

Gabriel de Queylus revint clandestinement au pays, bien que le Roi le lui ait interdit. Mis au courant de son arrivée, Mgr de Laval envoya un messenger pour lui interdire de se rendre à Montréal sous peine de sanctions. De Queylus ignora ses ordres et se rendit quand même à Ville-Marie où il fut accueilli à bras ouverts. Pendant ce temps, le baron Pierre du Bois d'Avaugour fut appelé à remplacer le vicomte d'Argenson comme Gouverneur de la Nouvelle-France. Il arriva à Québec le 31 août 1661 et avait comme directive pour d'Argenson, un ordre du Roi pour ramener M. de Queylus en France. Ce dernier finit par céder et reprit la mer le 22 octobre suivant. Pendant ce temps, seuls quelques fidèles du chef Garakontié respectèrent leur parole. Les Agniers (Mohawks) continuèrent de rôder dans les parages du fort de Ville-Marie et multiplièrent leurs attaques à l'improviste contre les colons.

Le 6 février 1662, environ deux cents Iroquois fondirent sur un groupe de travailleurs à l'extérieur du fort. Lambert Closse accourut avec vingt-six hommes. Le combat fut acharné; mais inégal (à un contre huit). Le major Closse fut abattu ; de même que trois autres Français. Zacharie Dupuis prit la relève comme major de la garnison. Le 31 mars, Garakontié revint à Ville-Marie. Il ramena le R.P. Simon Lemoyne, ainsi que dix-huit otages français qu'il avait gardés sous sa protection. Cette bonne nouvelle remonta quelque peu le moral des gens dont les terres durent être temporairement abandonnées compte tenu du danger. Pour minimiser cet inconvénient, M. de Maisonneuve, par une ordonnance du 4 novembre, permit à ses gens de défricher le Domaine des Seigneurs, à proximité du fort, et de faire la traite des fourrures. Les terres ainsi mises en valeur pourraient ainsi être échangées, plus tard, contre d'autres plus éloignées dont la mise en valeur sera sensiblement la même.

Le 28 janvier 1663, M. de Maisonneuve créa par ordonnance, la *Milice de la Sainte-Vierge* pour suppléer au nombre insuffisant de militaires. Cent trente-neuf colons se portèrent volontaires. On forma vingt escouades composées de six soldats et d'un caporal. Louis Prud'homme fut choisi pour être le caporal d'une de ces escouades. Le 5 février, un important tremblement de terre secoua le Canada, de Gaspé aux Grands-Lacs et on observa de curieux phénomènes naturels, incluant d'autres secousses sismiques, jusqu'à la fin de l'été où il y eut une éclipse partielle du soleil. En France, Mgr de Laval gagna sa cause sur presque toute la ligne et Louis

XIV, non seulement abolit la traite de spiritueux; mais créa un Conseil Souverain dont l'administration relèvera de Québec. Le Roi promit également d'envoyer un fort contingent de troupes en Nouvelle-France. Par le même édit royal, la Compagnie des Cents-Associés, à bout de souffle et criblée de dettes, fut dissoute et Louis XIV nomma Jean-Baptiste Colbert en charge des colonies. La volonté du Roi se concrétisa en mars 1663. Le 9 mars de la même année, la seigneurie de Montréal fut cédée au Séminaire de Saint-Sulpice de Paris.

Le *Conseil Souverain* créé par l'édit royal de 1663 donna à l'administration de Québec la main haute sur les autres colonies et leur permit, entre autres, de nommer les notaires, les greffiers, les officiers de justice et même les gouverneurs des autres postes. À Montréal, on maintint nos positions et on affirma posséder les lettres patentes de Sa Majesté, datant de 1644, qui conféraient aux seigneurs de l'Ile, les « facultés de nommer et de pourvoir au gouvernement de ladite ile »⁴⁶. Le *Conseil Souverain* somma les nouveaux seigneurs de l'Ile (les Sulpiciens) de produire leurs titres de propriété; ainsi que les lettres patentes qu'ils disaient posséder. Mgr de Laval demanda également la restitution des 22,000 livres que la bienfaitrice de Mlle Mance lui avait accordés pour l'Hôtel-Dieu, prétextant que Mme de Bullion n'avait pas autorisé par écrit l'échange de cette somme pour une terre. Malheureusement, Mme de Bullion était décédée au cours de la même année; mais M. de Maisonneuve prétexta qu'elle avait approuvé l'échange (pour sauver la colonie en détresse) sans laisser de trace écrite parce qu'elle tenait rigoureusement à l'anonymat. La rivalité Montréal / Québec venait d'être relevée d'un cran...

En cette même année naquit la 3^{ième} fille et 6^{ième} enfant de Roberte Gadois et de Louis Prud'homme. Élisabeth vint au monde le 21 septembre 1663 et fut baptisée le jour même à la petite chapelle de Notre-Dame de Montréal. Elle épousera, vingt ans plus tard, Pierre Cauchois. Selon Marcel Trudel⁴⁷, la population de Montréal, en juin 1663, n'était que de 596 personnes. Les Montréalais venaient surtout (par ordre d'importance) de Normandie, d'Anjou, d'Aunis, du Maine et de la grande région parisienne. Du nombre mentionné seulement 206 étaient nés au Canada et il y avait pénurie de femmes. Du nombre de 596 personnes répertoriées, seulement 212 étaient de sexe féminin. On ne comptait que 101 familles; dont quelques-unes

⁴⁶ Le Père Lucien Campeau S.J. consacra un chapitre entier (chapitre-8) aux fameuses "Lettres patentes royales de 1644" dans son exposé intitulé "La fondation de Montréal" publié dans la revue diocésaine "Église de Montréal" Montréal 1990

⁴⁷ Marcel Trudel, *La population du Canada en 1663* et surtout *Montréal, la formation d'une société 1642-1663* Éditions Fides, 1976, p.39

étaient monoparentales. La colonie ne comptait que huit religieuses et trois prêtres : le R.P. Joseph-Marie Chaumonot (Jésuite) et les deux Sulpiciens Gabriel Souart et Dominique Galinier.

Au début de 1664, M. de Maisonneuve convoqua une assemblée des citoyens mécontents des nouvelles prérogatives émanant de Québec. Pour contrer les invasions des Québécois dans les affaires Montréalaises, il prit l'initiative de créer un tribunal de police composé de cinq membres, élus par la population le 24 février 1664. Les cinq élus furent Jacques Lemoyne (frère de Charles), Gabriel Celle (sieur du Clos), Jacques Picot (dit Labrie) cultivateur, Jean Leduc cultivateur et Louis Prud'homme, capitaine de milice et brasseur.⁴⁸

Les Montréalais furent constamment brimés dans leurs droits au cours de cette année. Le *Conseil Souverain* alla même jusqu'à considérer les droits du Séminaire de Saint-Sulpice comme inexistantes; vu qu'ils n'avaient pas pu produire les preuves de leurs lettres patentes dans les délais prévus.

La zizanie ne tarda pas à se produire au sein même du *Conseil Souverain*. Le nouveau Gouverneur de la Nouvelle-France, Charles-Augustin de Saffray Sieur de Mézy vint à voir d'un très mauvais œil les abus de pouvoir de Mgr de Laval dans les affaires de juridiction civile de l'état. Le Sieur de Mézy convoqua Paul Chomedey de Maisonneuve à Québec pour le destituer et le remplacer par Étienne Pézard de la Touche. Maisonneuve n'obtempéra pas sur le champ; préférant pendre le temps de monter un solide dossier. Entretemps, Gabriel Souart reçut copie des titres de propriété de sa communauté sur l'Ile de Montréal. M. de Maisonneuve et lui se rendirent rencontrer le *Conseil Souverain*, à Québec, le 12 juillet 1664. Le gouverneur de Montréal présenta un mémoire pour revendiquer les droits des Seigneurs de l'Ile et l'autonomie de sa ville. La destitution de M. de Maisonneuve fut suspendue et ce dernier retourna à Montréal pour reprendre ses activités. Sauf que le *Conseil Souverain* ne se contenta pas des copies des documents et exigea d'être mis en présence des pièces originales. Pendant ce temps-là, en France, Jean-Baptiste Colbert imagina un système pour promouvoir le commerce entre les colonies françaises. Sa nouvelle « créature » fut appelée *La Compagnie des Indes Occidentales*. La Cour de France pressentit également le brillant militaire de carrière Alexandre de Prouville de Tracy pour mener à bien la mission d'exterminer les Iroquois au Canada. Les régiments d'infanterie commandés par de Carignan et Salières se virent

⁴⁸ Robert Rumilly, *Histoire de Montréal Tome-1*, Éditions Fides, 1970, p.151

confier ladite mission. De retour en Amérique, on apprit que le Gouverneur Hollandais de New-Amsterdam (New-York), Pieter Stuyvesant, céda sa colonie aux Anglais, le 8 septembre 1664, sans avoir réellement combattu l'envahisseur.

A la fin de 1664, les Cinq-Nations Iroquoises étaient fragilisés par des épidémies et de nombreuses pertes subies aux mains des Sauteux (Ojibwas) auxquels ils s'étaient frottés précédemment. Ayant été mis au courant de la levée d'une grande armée de Français pour venir à leur rencontre, ils délèguèrent une mission de paix, menée par le grand chef Garakontié qui avait de nombreux amis à Montréal. Maisonneuve leur conseilla de se rendre à Québec où étaient désormais prises toutes les décisions. Ils furent accueillis très froidement par le Gouverneur de Mézy qui ne manqua pas de leur reprocher leur manque de parole et leurs nombreuses violations des accords de paix.

Augustin de Saffray de Mézy succomba à sa maladie le 5 mai 1665, à Québec. Le Roi lui trouva un successeur en la personne de Daniel Rémy de Courcelles. Ce dernier sera assisté d'un Intendant du nom de Jean Talon. Le premier prestigieux personnage à arriver à Québec, au début juin, fut le lieutenant-général Alexandre de Prouville de Tracy. Peu de temps après, les navires transportant les quatre premières compagnies du Régiment de Carignan se succédèrent à Québec. Le plan qu'élabora Tracy visait à établir des postes fortifiés le long de la principale route d'accès des Iroquois : la rivière Richelieu. Son premier geste fut d'envoyer un de ses capitaines, Jacques de Chambly, construire un fort aux pieds des rapides de la rivière connu aujourd'hui comme étant la ville de Chambly. Le fort porta d'abord le nom de Saint-Louis; puis plus tard, le nom de Chambly. Salières arriva à la mi-août avec quatre autres compagnies. Le lieutenant-général de Tracy envoya un autre de ses capitaines, Pierre de Saurel, ériger un deuxième fort à l'embouchure du Richelieu, à un endroit connu aujourd'hui comme étant la Ville de Sorel. En septembre arriva le nouveau Gouverneur Rémy de Courcelles, l'Intendant Talon, de même que les quatre dernières compagnies du Régiment de Carignan. Entretemps, Tracy envoya Salières construire un troisième fort sur le Richelieu, à trois lieues du fort Saint-Louis (Chambly). On donna à ce fort le nom de Sainte-Thérèse; bien qu'il fût érigé sur le site de l'actuelle ville de Carignan, en Montérégie. Il fit également construire des routes terrestres entre les trois forts qui furent garnis de troupes. On constitua également une armée pour remonter les voies navigables jusqu'aux portes de New-York. En cette année, les navires à Québec et les barques

dans la région de Montréal, ne cessaient de transporter des troupes et de l'équipement pour alimenter le grand chantier. À la fin de l'automne, le gouverneur de Montréal (M. de Maisonneuve) fut poliment destitué et reçut « la permission de rentrer en France » où il alla vivre bien modestement; comme il l'a toujours fait en vingt-quatre ans de loyaux et valeureux services en Nouvelle-France. Il aura tout de même, au cours de cette année, accordé quelques concessions de terre au Sud-ouest de Montréal; dont un total de sept, au fief de Verdun, à un groupe de tireurs d'élite (les Argoulets); dont faisaient partie des deux beaux-frères de Louis Prud'homme : Pierre et Jean-Baptiste Gadois, tous deux armuriers de métier. Un vent de panique soufflait déjà parmi les Iroquois. Les nouveaux dirigeants à Québec furent informés de l'instabilité de toute paix conclue avec eux et étaient formellement résolus à les anéantir, en commençant par les plus redoutables: les Agniers (que les premiers Jésuites appelaient « Annierons » ou tout simplement « Yroquois »).

Au début de 1666, le Gouverneur de Courcelles mena une expédition d'environ 600 hommes; dont 106 « bons Montréalais » conduits par Charles Lemoyne. À part les Montréalais, la délégation était majoritairement composée d'Européens qui n'étaient pas équipés pour affronter le dur hiver canadien. Rencontrant des difficultés de tout genre, la délégation se rendit néanmoins jusqu'au cœur du territoire Mohawk en ne rencontrant presque aucune opposition. On fuyait sur leur passage en préférant frapper à l'improviste contre de petits groupes isolés. Au printemps, le capitaine La Motte fut chargé d'ériger un fort sur une île à l'entrée du Lac Champlain. Ce fort porta le nom de Sainte-Anne et l'île (située à 20 km au Nord de Plattsburgh) sera plus tard nommée Île La Motte. On y retrouve aujourd'hui un monument et une statue en l'honneur de Champlain. À l'automne de la même année, une armée de plus de 1,300 hommes, auxquels s'ajoutèrent de nombreux alliés Hurons et Algonquins, partirent du fort Sainte-Anne, au Lac Champlain, pour investir les villages Iroquois de l'actuel État de New-York. Les villages étaient déserts; mais l'ordre fut donné de tout brûler sur son passage. L'imposante armée se replia à Québec le 5 novembre 1666, n'ayant fait que très peu de victimes; mais ayant réussi à intimider sérieusement les Iroquois une fois pour toutes. On envoya l'imposant et robuste Sulpicien François Dollier de Casson (ex-militaire devenu prêtre) pour être l'aumônier militaire du Fort Ste-Anne, sur les rives du Lac Champlain. Arrivé au Canada le 7 septembre 1666, avec

trois autres Sulpiciens, Dollier de Casson aura un impact important sur le développement de l'île de Montréal et de son histoire.

Entretiens, à Paris, M. de Bretonvilliers, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice de l'endroit, se fit autoriser par le Roi et se vit remettre les lettres patentes de 1644 demandées par le fameux *Conseil Souverain* de Québec. L'Intendant Talon reçut les Sulpiciens à Québec, le 17 septembre 1666, en tant que seigneurs de Montréal et confirma le choix de Charles D'Ailleboust de Muceaux comme premier juge de la cour de l'endroit. Les Sulpiciens pouvaient désormais nommer la personne de leur choix comme gouverneur de l'île; mais s'abstinrent de le faire, considérant M. de Maisonneuve (qui n'avait pas encore officiellement abdiqué) comme le seul ayant été digne de ce poste. Pendant ce temps, à Montréal, De Muceaux émit une ordonnance enjoignant tous les résidents à fournir leurs titres, inventaires et dénombrements dans le but de préparer un terrier (1^{er} cadastre de Montréal) et de tenir le premier recensement de la colonie (recensement de 1666). Lors de ce recensement la famille Prudhomme fut inscrite comme suit :

- Louis Prudhomme---habitant---58 ans
- Roberte Gadois-----épouse-----40 ans
- François-Xavier-----fils-----14 ans
- Paul-----fils-----12 ans
- Marguerite-----fille-----10 ans
- Pierre-----fils-----8 ans
- Catherine-----fille-----5 ans
- Élisabeth-----fille-----3 ans

Au printemps 1667, Dollier de Casson revint à Montréal. Jean Talon y fit également sa tournée en se faisant un devoir de rencontrer tous les ménages pour leur faire ses recommandations et écouter leurs doléances. C'est ainsi qu'il fut informé de la mauvaise conduite de certains soldats. D'ailleurs la Sœur Morin et l'historien Faillon imputeront aux troupes le relâchement des mœurs. Par contre les militaires ont apporté de l'argent et donné un second souffle au commerce. Tout au cours de l'été, les compagnies de soldats regagnèrent le port de Québec et prirent la mer à l'automne avec le lieutenant-général de Tracy. On mit en marche un plan visant à favoriser la colonisation en essayant de conserver une partie des effectifs. On leur offrit des terres, des sommes d'argent et des provisions pour un an. Plusieurs

profitèrent du boni pour tenter l'expérience. La paix fut conclue avec les Agniers en juin 1667. On assista également à la naissance de Jeanne Prud'homme, la quatrième fille et septième enfant de notre ancêtre. Jeanne est née le 24 juin 1667 et fut baptisée le jour même à la chapelle Notre-Dame de Montréal. On la verra plus tard épouser le maître-chirurgien de l'Hôtel-Dieu, Dominique Thaumur de la Source. En cette année, les colons retournèrent aux champs. La ville s'étendit de plus en plus vers l'Est et vers l'Ouest. Douze chevaux laissés par les militaires constituèrent la base du premier cheptel canadien et le roi en enverra d'autres dans les années subséquentes. Le 9 octobre, une assemblée générale fut tenue à Montréal afin d'envoyer une requête à la Cour de Versailles pour que Marguerite Bourgeois puisse obtenir du Roi les lettres patentes requises pour la reconnaissance officielle de la Congrégation Notre-Dame qu'elle avait fondée quelques années auparavant. Mgr de Laval appuya cette requête en des termes très élogieux. Il en fut autrement pour l'autre requête des Montréalais qui fut envoyée directement au Roi, sans passer par Québec. Par cette requête on demandait le retour de Gabriel de Queylus et un jugement favorable fut rendu aux Sulpiciens par la Cour de France. Mgr de Laval leva son opposition et le Roi autorisa le retour de M. de Queylus comme *Supérieur du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal*. Le 20 octobre 1667, les familles Prud'homme et Gadois pleurèrent la mort du premier concessionnaire et aïeul Pierre Gadois; décédé à l'âge vénérable de soixante-douze ans.

En 1668, on assista au retour de Gabriel de Queylus à Montréal. Gabriel Souart en profita pour quitter ses tâches de curé de la paroisse Notre-Dame et ouvrit une école pour les garçons. Presqu'au même moment, Mgr de Laval fonda le *Petit Séminaire de Québec*. L'Intendant Talon avait des objectifs très élevés pour la Nouvelle-France. Non seulement visait-il l'autosuffisance de la colonie; mais il voulait que l'on produise ici des surplus pour exporter. Pour ce faire, Talon favorisa l'immigration, la croissance démographique, l'agriculture et le commerce. Il arriva régulièrement des «*Filles du Roy*», de même que des chevaux et de nombreux animaux destinés à l'élevage. On ouvrit des routes carrossables et de nombreux villages virent le jour le long du fleuve Saint-Laurent. Gabriel de Queylus cumula temporairement les tâches de Supérieur de sa Communauté; ainsi que celles de seigneur de l'Ile de Montréal. Jean Talon appréciait son dynamisme et son savoir-faire. Cette année marqua également la fondation de la mission de Sault-Sainte-Marie, au Nord-ouest

du Lac Huron, par le Père Claude Dablon et le Père Jacques Marquette. Quelques années plus tard (1672-1673), ce dernier se joindra à l'explorateur Louis Jolliet pour une expédition qui les mènera au grand fleuve Mississippi.

En 1669, M. de Queylus octroya une concession de terre, au Domaine Saint-Sulpice, au frère d'un membre de sa communauté arrivé deux ans plus tôt au Canada. Il s'agit du jeune René-Robert Cavelier de La Salle. Peu porté par les durs labeurs que s'imposaient les défricheurs, il entreprit néanmoins quelques travaux en compagnie de quelques indigènes qui lui parlèrent de la rivière Ohio et du grand fleuve Mississippi « qui se jette dans la mer vermeille, des milliers de lieues plus au Sud ». N'en pouvant plus, il tenta de monter un projet d'expédition et de le soumettre aux autorités en place, autant à Montréal qu'à Québec. M. de Courcelles lui donna son aval et M. de Queylus en fit autant. Connaissant l'inexpérience du jeune homme et son petit côté frondeur, de Queylus insista néanmoins pour qu'il soit accompagné par les Sulpiciens François Dollier de Casson et René Bréhant de Galinée. Ce dernier possédait déjà des notions de cartographie et d'astronomie; ce qui s'avéra très utile dans les circonstances. Les deux Sulpiciens jouissaient, en outre, de bonnes connaissances en langues indigènes. La Salle vendit sa terre, se fit commanditer et recruta une vingtaine de jeunes Français pour faire partie de ce qui allait être sa première expédition. Le départ se fit en amont du Sault Saint-Louis (rapides de Lachine), en juillet 1669. La délégation remonta le Saint-Laurent jusqu'au Lac Ontario qu'ils longèrent jusqu'à la rivière Niagara. Après un long portage, ils arrivèrent au Lac Érié qu'ils longèrent également du côté Nord. Aux alentours de la Pointe Pelée, le groupe se sépara en deux. Affligé par la maladie, Cavelier de La Salle dut rebrousser chemin et redescendre à Montréal. Les deux Sulpiciens décidèrent d'emprunter la route du Nord-ouest, que prenaient jadis les indigènes; dont certains furent accompagnés par les jeunes interprètes Étienne Brûlé et Nicolas Vigneau. Ils passèrent l'hiver dans la région de la rivière Détroit. Au printemps suivant, ils mirent le cap sur le Nord en traversant le Lac Huron, la Baie Georgienne, la rivière des Français, le Lac Nipissing, la rivière Mattawa pour ensuite redescendre à Montréal par la rivière des Outaouais. Ils firent en somme, en sens inverse, le même trajet que fit Samuel de Champlain en 1615-1616. On dit qu'ils prirent possession de ces territoires au nom du Roi de France et qu'une carte dressée par Galinée servit à enrichir les connaissances géographiques des Français.

À l'automne 1669, Jean Talon retourna en France pour régler des affaires personnelles et pour rencontrer Jean-Baptiste Colbert. Ce dernier lui obtint une audience à la Cour de Versailles où on vanta ses réalisations et où on lui accorda, sur-le-champ, la promesse d'envoyer du renfort (militaires, colons, « Filles du Roy », etc.) et du matériel nécessaire à la colonisation. Sur place, il rencontra François-Marie Perrot, ex-capitaine du régiment de Flandres, et le pressentit pour devenir le futur gouverneur de Montréal. Le 1^{er} novembre 1669, Cavelier de La Salle arriva à Montréal pour se faire prodiguer des soins. On se moqua un peu de lui et on donna le nom de Lachine au Domaine Saint-Sulpice où était sa concession de terre.

En mai 1670, l'Intendant Jean Talon et celui qui allait devenir le futur gouverneur de Montréal, François-Marie Perrot, partirent de La Rochelle pour revenir au Canada. De ce côté-ci de l'Atlantique et presque au même moment, Marguerite Bourgeois s'apprêta à faire le voyage en sens inverse pour aller chercher les lettres patentes de la Congrégation Notre-Dame et y recruter du personnel. En visite à Paris, elle en profita pour rendre visite à M. de Maisonneuve en compagnie de d'autres membres de la défunte Société Notre-Dame de Montréal. Ce dernier en fut ravi; mais déclina néanmoins l'offre qui lui fut faite de revenir exercer ses fonctions de gouverneur de Montréal. Ses lettres patentes obtenues, Sœur Bourgeois parcourut quelques provinces de France pour recruter des institutrices et leur faire signer des contrats. Au pays, la nouvelle courut que les Iroquois étaient repartis en guerre contre les Algonquins. Avant que la situation ne dégénère, M. de Courcelles leur fit parvenir le message de se tenir tranquilles. Devant l'arrogance de certains, il fit équiper une grande barge à bord de laquelle montèrent cinquante-six tireurs d'élite commandés par Charles Lemoyne. François-Marie Perrot et Dollier de Casson en firent également partie; de même que René Gaultier de Varennes, ex-officier du Régiment de Carignan, qui venait d'épouser une fille de Pierre Boucher et qui venait également de lui succéder comme gouverneur de Trois-Rivières. Le commando prit la direction du Lac Ontario. À tous les Iroquois rencontrés sur leur route, on passa le message de façon non-équivoque qu'une reprise des hostilités serait suivie par une terrible réplique des Français. En somme que le Roi enverrait une autre grande armée pour venir les anéantir. Le message fut pris très au sérieux par les Iroquois et on n'en entendit plus parler... Le 14 juillet 1670, notre ancêtre et son épouse marièrent l'aînée de leurs filles, Marguerite (14 ans) à un chirurgien de l'Hôtel-Dieu, Jean-Martin de Fonblanche (25 ans), né à St-Paul du

Moutiers près de Langres, en Bourgogne (d'où était issue Jeanne Mance). Ce dernier était le fils du marchand Paul Martinet et de Catherine Ducas. Il arriva à Québec le 19 juin 1665 avec la compagnie de La Tour du Régiment de Carignan. La cérémonie eut lieu à l'église Notre-Dame de Montréal. Jean Martinet, outre ses fonctions de chirurgien, sera également expert médico-légal et enseignera son art à de jeunes apprentis dont son futur beau-frère Paul Prud'homme. Ce dernier était, au moment du mariage de sa sœur, un des premiers élèves du Petit Séminaire de Québec et avait 17 ans. Son frère aîné, François-Xavier, quant à lui, travaillait avec son père sur la terre du Côteau Saint-Pierre.

Depuis le début de son mandat l'Intendant Talon favorisait les expéditions de toutes sortes. En cette année, il envoya Simon-François de Saint-Lusson vers l'Ouest pour trouver de possibles gisements de cuivre dans la région du Lac Supérieur. Nicolas Perrot l'accompagna comme interprète. L'expédition quitta Montréal en octobre 1670 et emprunta les mêmes voies d'eau que Samuel de Champlain en 1615-1616. Le 4 mai 1671, l'expédition de Saint-Lusson arriva à la mission de Sault-Sainte-Marie et fut accueillie par les Pères Jésuites Jacques Marquette et Claude Dablon qui l'avait fondée, on se rappelle, en 1668. On profita de cette visite pour inviter des représentants de quatorze nations amérindiennes à une fête où on échangea des présents autour d'un grand feu de joie. Nicolas Perrot en profita pour leur servir un discours, en plusieurs langues, où il fit la promotion du royaume de France, de leur grand Roi Louis XIV et de la protection qu'il promit d'accorder à tous ses sujets du Nouveau-Monde. Il termina son discours par une déclaration de prise de possession officielle de tous les territoires adjacents aux Grands-Lacs au nom du Roi de France.

En 1671 la population de Montréal était d'environ 1,500 âmes. Talon avait instauré une politique de mariage obligatoire et abaissé l'âge où on était considéré comme majeur. Pour inciter les célibataires endurcis à se trouver une conjointe, il leur avait enlevé le privilège de chasser, de pêcher ou de trafiquer avec les Indiens. Il n'accordait les titres de propriété d'une terre qu'une fois la maison construite et deux arpents mis en culture. Il fit également exploiter les forêts. Les beaux chênes de l'Île de Montréal furent coupés et envoyés à La Rochelle pour en faire des navires. Il en fut de même pour les grands pins qui furent transformés en mâts. Le seul point

néatif demeura la difficulté des autorités à éduquer et franciser les « sauvages ».

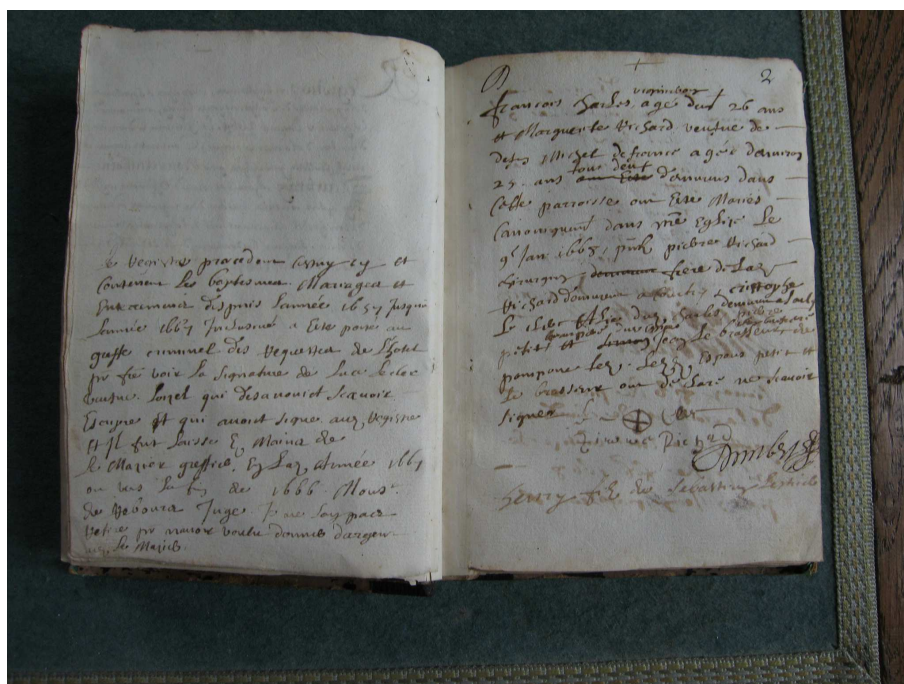
Le premier juillet 1671 on trouva notre ancêtre, Louis Prud'homme, sans vie dans sa demeure. On ignore la cause de son décès. Dans les anciens registres de la paroisse Notre-Dame on trouve une mention de quelques lignes qui dit textuellement : « *Le deux juillet mille six-cent-soixante et onze a été enterré M. Louis Prudhomme, ancien marguillier de cette paroisse, âgé de soixante et cinq ans*⁴⁹. *Pris dans sa maison.* » Notre ancêtre fut un des rares pionniers de 1641 à se rendre à un âge aussi avancé⁵⁰. Il a probablement été inhumé derrière la première église Notre-Dame, qui fut construite à l'angle des rues St-Pierre et St-Jacques dans le Vieux-Montréal actuel. La terre où il fut inhumé fut la même qu'il foula, pour la première fois, avec Jeanne Mance et Paul Chomedey de Maisonneuve le 17 mai 1642. Cette terre il l'a défrichée, cultivée, aimée et défendue à plusieurs reprises contre les Iroquois. Il la laissa à son épouse et à ses sept enfants dont la destinée vous sera racontée dans cet ouvrage. L'auteur a voulu vous faire vivre les trente dernières années (1641-1671) de notre ancêtre dans le contexte historique où les événements se sont déroulés des deux côtés de l'Atlantique et plus particulièrement à Montréal. En septembre de cette année naquit (le 17-09-1671) la future épouse de François-Xavier Prud'homme, Cécile Gervaise, fille de Jean Gervaise et d'Anne Archambault. Pour terminer l'année 1671, disons que M.de Queylus dut retourner en France pour régler une succession. Il partit à l'automne, avec l'abbé de Galinée, et ni l'un ni l'autre ne revint au pays (pour cause de maladie). Dollier de Casson prit la relève comme Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice et seigneur de l'Ile de Montréal. Il se mit à écrire pour ses contemporains l'histoire de Montréal de 1640 à 1672 et ses récits manuscrits furent réédités en 1992, lors du 350^{ième} anniversaire de Montréal,⁵¹ par les historiens Marcel Trudel et Marie Baboyant.⁵² Il sera le premier architecte-urbaniste de la ville.

⁴⁹ On peut douter de cette information étant donné qu'on n'a pu trouver la date exacte de sa naissance.

⁵⁰ Jeanne Mance est décédée à 66 ans, le 18 juin 1673 à Montréal et Paul Chomedey de Maisonneuve à 64 ans, le 9 septembre 1676 à Paris. Dans les deux cas la date de naissance était connue.

⁵¹ Lors de ce même 350^{ième} anniversaire, on inaugura le Musée de la Pointe-à-Callières à l'endroit même du lieu de fondation en 1642 et sur l'emplacement exact du premier fort de Ville-Marie.

⁵² *Histoire du Montréal* Éditions Hurtubise HMH 1992



En juin 2010, ma conjointe et moi sommes allés à Pomponne et y avons été reçus comme de véritables dignitaires par la mairesse Mme Guillaume. Elle nous a permis de consulter les plus vieux registres de la paroisse Saint-Pierre de Pomponne qui étaient conservés dans une voûte de la Mairie. Voici, ci-haut, le plus vieux document encore disponible. Il date de 1666. Or, à cette époque, Louis Prud'homme était déjà installé à Montréal depuis 24 ans. Sur la photo du bas, quelques souvenirs rapportés (dont un magnifique médaillon)





Voici le médaillon de 7 cm coulé dans un alliage de plomb, serti d'une bordure dorée qu'on m'a remis en juin 2010. Outre le blason de Pomponne on peut voir l'église du XII^e siècle (où notre ancêtre a vraisemblablement été baptisé) et le bâtiment de la Mairie.